

OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES

1. Les présentes observations ont pour but de faciliter l'étude des informations statistiques sur les substances psychotropes fabriquées de manière licite, qui figurent dans les tableaux (voir pages 102 à 232 ci-dessous) établis à partir des données que les gouvernements ont présentées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément aux dispositions de l'article 16 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.

2. À présent, 115 substances sont inscrites aux quatre Tableaux de la Convention de 1971. Les informations fournies ici portent sur les substances dont on sait qu'elles sont utilisées à des fins licites. S'agissant des substances inscrites aux Tableaux II et III de la

Convention de 1971, les tableaux statistiques contiennent des renseignements portant sur la période de cinq ans allant de 1997 à 2001. En ce qui concerne les substances du Tableau IV, les renseignements couvrent la période de trois ans allant de 1999 à 2001. Étant donné qu'un petit nombre de pays seulement a fait état de la fabrication de substances du Tableau I et que le commerce international de ces substances est très limité, aucun tableau statistique ne leur est consacré. Il en est de même pour la mécloqualone et la phencyclidine, toutes deux inscrites au Tableau II, et pour la léfétamine, inscrite au Tableau IV. Les informations communiquées sur les substances du Tableau I et sur la mécloqualone, la phencyclidine et la léfétamine sont cependant prises en considération dans les observations.

Substances inscrites au Tableau I

3. À l'heure actuelle, 28 substances figurent au Tableau I. Conformément aux dispositions de l'article 7 de la Convention de 1971, il faudrait interdire toute utilisation de ces substances, sauf à des fins scientifiques ou à des fins médicales très limitées, par des personnes dûment autorisées qui travaillent dans des établissements médicaux et scientifiques relevant directement des pouvoirs publics ou expressément autorisés par eux. Cette restriction est due au fait que toutes les substances du Tableau I sont des hallucinogènes et/ou des stimulants du système nerveux central dont l'utilisation médicale est extrêmement limitée, voire inexistante. Leur fabrication, leur stockage et leur commerce sont par conséquent peu développés. Des exceptions sont signalées ci-dessous.

4. La Convention de 1971 ne prévoit aucune utilisation industrielle des substances psychotropes du Tableau I pour la fabrication de substances ou produits non psychotropes. Aux États-Unis d'Amérique toutefois, la diméthoxy-2,5 amphétamine (DMA) est utilisée dans la fabrication de pellicules photographiques spéciales. La fabrication de cette substance y a été stable, s'établissant en moyenne à 8 tonnes par an jusqu'en 2001, année où elle a diminué d'environ 50 %. À la fin de 2001, 2,6 tonnes de DMA étaient détenues en stock aux États-Unis. Il n'existe aucun produit pouvant remplacer la DMA dans le procédé de fabrication susmentionné. Aussi cette substance devrait-elle continuer à être utilisée à cette fin aux États-Unis¹.

5. Les États-Unis ont signalé pour la première fois en 1999 avoir fabriqué de la para-méthoxyamphétamine (PMA) destinée à la fabrication de substances non psychotropes devant servir à des fins médicales et scientifiques. Ils n'ont toutefois fait état d'aucune fabrication en 2000 ni en 2001. Israël et la Suisse ont signalé avoir fabriqué des quantités marginales de PMA en 2001 (2 g et 4 g, respectivement).

6. Les Parties à la Convention de 1971 peuvent autoriser une utilisation limitée des substances du Tableau I pour la fabrication de substances psychotropes inscrites à d'autres tableaux. Les États-Unis fabriquent des isomères du tétrahydrocannabinol (THC) inscrits au Tableau I — dont principalement le *delta*-8-tétrahydrocannabinol — qui servent à fabriquer du *delta*-9-tétrahydrocannabinol (*delta*-9-THC), substance psychotrope inscrite au Tableau II depuis 1991. En 1992, ce pays a déclaré la fabrication de 15 kg d'isomères du THC inscrits au Tableau I. En 1995 et en 1996, la quantité de ces isomères fabriquée s'est élevée à 38 kg par an environ. Si, selon les déclarations, elle a été nulle en 1997, elle a repris en 1998 et ne cesse d'augmenter. La quantité fabriquée en 2001 (172 kg) représente une progression de plus de 175 % par rapport à celle signalée pour 1998 et une fabrication qui a plus que décuplé par rapport à 1992. Les stocks détenus aux États-Unis, qui diminuent régulièrement depuis 1998, s'établissaient à 97 kg en 2001.

7. Sept autres substances inscrites au Tableau I ont été fabriquées en petites quantités à des fins scientifiques pendant la période 1997-2001 aux États-Unis: DMA, (+)-lysergide, MDMA, mescaline, méthcathinone, psilocine et ténamphétamine (MDA). Quatre autres pays seulement ont déclaré avoir fabriqué en 2001 quelques grammes de substances du Tableau I: l'Australie (DET, DMT, MDMA, méthcathinone et THC), la Hongrie (MDMA), Israël (cathinone, (+)-lysergide, MDMA, MDA et PMA) et la Suisse [(+)-lysergide, MDA et PMA].

8. Fin 2001, les quantités de certaines substances du Tableau I en stock, principalement aux États-Unis, allaient de quelques grammes à plusieurs centaines de grammes. Il s'agissait des substances suivantes: brolamphétamine, cathinone, DMT, *N*-éthyl-ténamphétamine (*N*-éthyl-MDA), *N*-hydroxy-ténamphétamine (*N*-hydroxy-MDA), (+)-lysergide, MDA, MDMA, mescaline, méthcathinone, méthyl-4-aminorex, psilocine et psilocybine. Les stocks de la plupart de ces substances sont restés relativement stables ces dernières années. Pour ce qui est des stocks de DMA et de THC, voir les paragraphes 4 à 6 ci-dessus.

¹Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.95.XI.4), par. 75.

9. D'autres pays ont déclaré détenir en stock quelques grammes de substances du Tableau I à la fin de 2001: l'Australie (brolamphétamine, DET, DMT, DMA, mescaline, MDMA, méthcatinone, PMA et THC), le Canada (THC), la Hongrie (MDMA), Israël (cathinone, (+)-lysergide, MDMA, MDA, PMA et THC), l'Italie (DMA), les Pays-Bas (THC), la Suisse (DMT, (+)-lysergide, mescaline, MDMA, MDA, *N*-éthyl-MDA et PMA) et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (DMA, mescaline et méthyl-4-aminorex).

10. Le commerce international des substances du Tableau I s'est toujours limité à des transactions occasionnelles portant au maximum sur quelques grammes. Entre 1997 et 2001, l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, Cuba, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Irlande, Israël, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine), le Royaume-Uni, Singapour et la Suisse ont signalé des importations ou exportations peu importantes de certaines de ces substances.

Substances inscrites au Tableau II

11. Seize substances qui risquent de donner lieu à des abus, constituent un gros risque pour la santé publique et ont une utilité thérapeutique faible ou moyenne figurent au Tableau II. Elles appartiennent aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central; antiémétiques, hallucinogènes, sédatifs-hypnotiques et antitussifs. Outre leurs diverses applications en médecine humaine et/ou vétérinaire, certaines sont utilisées industriellement pour fabriquer d'autres substances psychotropes ou être transformées en substances non psychotropes.

Stimulants du système nerveux central

Amphétamines

12. Les deux isomères optiques de l'amphétamine (lévamphtamine et dexamphétamine) et leur mélange racémique (amphétamine), ainsi que les deux isomères optiques de la méthamphtamine (lévométhamphtamine et méthamphtamine) et leur mélange racémique (racémate de méthamphtamine) figurent au Tableau II. Étant donné les différentes dates auxquelles ces substances ont été placées sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, l'Organe a reçu depuis les années 1970 des informations statistiques sur l'amphétamine, la dexamphétamine et la méthamphtamine alors que les statistiques ne sont disponibles que depuis 1986 pour la lévamphtamine et la lévométhamphtamine et depuis 1988 pour le racémate de méthamphtamine.

13. Les amphétamines du Tableau II sont utilisées non seulement à des fins médicales directes, mais aussi industriellement comme produits intermédiaires pour fabriquer d'autres substances. Ces dernières peuvent être divisées en deux groupes: autres substances psychotropes, dont les isomères optiques de la substance d'origine, et substances n'entrant pas dans le champ d'application de la Convention de 1971.

Utilisation médicale directe

14. Les amphétamines figurant au Tableau II servent principalement à traiter le trouble déficitaire de l'attention et la narcolepsie. Le recours massif à ces substances pour le traitement de l'obésité a cessé ou reculé sensiblement dans la plupart des pays. En 2001, quelque 8,3 tonnes (soit 555 millions de doses quotidiennes déterminées) d'amphétamines inscrites au Tableau II ont été fabriquées dans le monde en vue d'une

utilisation médicale directe, dont plus de 95 % étaient destinés à être utilisés aux États-Unis. La quantité fabriquée, qui n'a pas varié entre 2000 et 2001, représente presque le double de celle de 1998 et est huit fois plus élevée qu'en 1991.

15. La progression notable de la fabrication d'amphétamines peut être presque exclusivement attribuée à l'augmentation rapide des quantités d'amphétamine et de dexamphétamine utilisées en médecine aux États-Unis depuis 1998, lorsque l'on a commencé à recourir à des produits contenant ces deux substances surtout pour traiter le trouble déficitaire de l'attention (également connu sous le nom de "syndrome d'hyperactivité — trouble déficitaire de l'attention" aux États-Unis). En 2001, les États-Unis avaient besoin de quelque 2,7 tonnes d'amphétamine à des fins médicales directes, contre une vingtaine de kilogrammes seulement en 1996. À présent, ce pays est le seul à signaler un emploi aussi considérable d'amphétamine à des fins médicales. L'amphétamine qui y est consommée est presque exclusivement de fabrication locale. Les autres pays utilisant cette substance recourent la plupart du temps aux importations pour couvrir leurs besoins. En 2001, l'Allemagne a été le principal importateur d'amphétamine (37 kg), suivie par le Chili (15 kg) et la Suède (7 kg).

16. Les États-Unis sont également le principal consommateur de dexamphétamine, mais un usage important de cette substance en médecine a été également signalé dans divers autres pays, dont l'Australie et le Canada. Aux États-Unis, la dexamphétamine destinée aux besoins médicaux est fabriquée localement. La fabrication de cette substance, qui est demeurée stable au cours des années 80 (environ 350 kg par an), a connu une brusque augmentation depuis 1991, atteignant presque 1,7 tonne en 1995. Les quantités fabriquées sont restées inchangées en 1996 et 1997, avant d'atteindre 7,3 tonnes en 1999, chiffre inégalé jusqu'à présent. Des 5 tonnes fabriquées en 2001, plus de 3 tonnes ont été utilisées pour la fabrication de produits pharmaceutiques et 1,6 tonne est venue grossir les stocks, qui sont passés de 3,3 tonnes en 2000 à 4,9 tonnes en 2001. Les quantités de dexamphétamine exportées par les États-Unis en 2001 étaient peu importantes (153 kg). Comme l'amphétamine, la dexamphétamine est prescrite dans le traitement du trouble déficitaire de l'attention aux États-Unis. Dans un degré bien moindre, elle est également employée dans le traitement de l'obésité et de la narcolepsie.

17. L'Australie et le Canada importent de la dexamphétamine pour couvrir leurs besoins médicaux. Les importations australiennes de cette substance sont passées de 6 kg en 1991 à 61 kg en 1995, poursuivant leur brusque ascension jusqu'à 158 kg en 2001. Les importations déclarées par le Canada sont passées de 7 kg en 1991 à 152 kg en 2001. Les quantités de dexamphétamine importées au Royaume-Uni atteignaient en moyenne quelque 43 kg par an au cours de la période 1997-2001.

18. Le gros de la métamphétamine fabriquée aux États-Unis est destiné à des utilisations industrielles (voir par. 29 ci-dessous). Celle qui y est consommée est presque exclusivement de fabrication locale. Les quantités de métamphétamine utilisées à des fins médicales dans ce pays sont faibles (une cinquantaine de kilogrammes par an). Tous les autres pays qui utilisent la métamphétamine à des fins médicales recourent la plupart du temps aux importations pour couvrir leurs besoins. En 2001, le Chili en a été le principal importateur (4,7 kg).

19. Ces dernières années, près de 400 kg de lévométhamphétamine ont été utilisés chaque année aux États-Unis pour fabriquer des produits d'inhalation par voie nasale destinés au marché local et qui sont, dans ce pays, exemptés de certaines mesures de contrôle conformément à l'article 3 de la Convention de 1971.

20. Le tableau 1 indique, dans l'ordre décroissant, les plus gros consommateurs d'amphétamines à des fins médicales, selon les statistiques correspondant à 1997, 1999 et 2001². Les quantités sont exprimées en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants³ et par jour.

Tableau 1. Utilisation médicale des amphétamines, 1997, 1999 et 2001

Pays ^a	Doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour		
	1997	1999	2001
États-Unis d'Amérique	1,53	4,93	4,26
Australie	0,95	1,49	1,54
Islande	0,26	0,00	0,78
Canada	0,53	0,45	0,45
Chili	0,43	0,36	0,28
Suède	0,09	0,14	0,20
Nouvelle-Zélande	0,00	0,11	0,14
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,76	0,20	0,11
Belgique	0,13	0,21	0,08
Allemagne	0,01	0,05	0,08
Norvège	0,15	0,14	0,07
Bahamas	0,00	0,01	0,05
Pays-Bas	0,02	0,03	0,05

^aPar ordre de consommation décroissant en 2001.

Utilisation en tant que produits intermédiaires

21. La plupart des amphétamines fabriquées dans le monde sont utilisées dans l'industrie comme produits intermédiaires pour la fabrication d'autres substances. Au cours des dernières années, les amphétamines ont

²La méthode utilisée pour calculer la consommation de substances psychotropes est exposée à la Section VI de la présente publication.

³La liste des doses quotidiennes déterminées utilisées pour ces calculs figure à la section III de la présente publication.

été principalement transformées en anorexigènes (benzphétamine, clobenzorex, fenproporex et lévopropylhexédrine) et en médicaments contre la maladie de Parkinson (sélégiline). En 2001, environ 2,4 tonnes d'amphétamines ont été transformées en anorexigènes dans le monde. Il arrive que de petites quantités d'amphétamines soient transformées en d'autres substances, notamment en famprofazone (un analgésique) et en amphétaminil (un psychostimulant). La benzphétamine et le fenproporex sont inscrits au Tableau IV de la Convention de 1971 alors que l'amphétaminil, le clobenzorex, le famprofazone, la lévopropylhexédrine et la sélégiline ne font l'objet d'aucun contrôle international.

22. Dans les années 90, cinq pays ont fabriqué l'essentiel des quantités d'amphétamines: l'Allemagne, les États-Unis, la France, la Hongrie et la Suisse. Des amphétamines ont été transformées en d'autres substances dans ces cinq pays ainsi qu'en Irlande et en Israël, qui en ont importé des quantités importantes à cette fin.

23. En France, la fabrication annuelle d'amphétamine a tourné autour de 12 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995. En 2001, elle a été de 5,9 tonnes. L'amphétamine est utilisée en France pour être transformée en dexamphétamine ou en fenproporex. La dexamphétamine est ensuite transformée en clobenzorex ou exportée. La lévamphétamine, obtenue lorsque de la dexamphétamine est extraite de l'amphétamine, est elle-même utilisée pour fabriquer de l'amphétamine par racémisation.

24. La quantité d'amphétamine utilisée en France pour la fabrication de fenproporex, qui était de quelque 3 tonnes par an entre 1991 et 1994, est retombée à environ 1,3 tonne par an entre 1995 et 1999. Cependant, avec le moindre recours aux anorexigènes dans ce pays, aucune amphétamine n'a été utilisée comme anorexigène en 2001.

25. La quantité d'amphétamine utilisée chaque année en France pour la fabrication de dexamphétamine s'est établie à environ 9 tonnes en moyenne entre 1991 et 1995. Celle de dexamphétamine ainsi obtenue chaque année s'est établie à environ 2,5 tonnes en moyenne. En 2001, elle était de 1,4 tonne. Jusqu'en 1995, environ 2 tonnes de dexamphétamine étaient utilisées chaque année en France pour être transformées en clobenzorex. La quantité de dexamphétamine utilisée à cette fin a atteint une moyenne annuelle d'environ 1,4 tonne entre 1999 et 2001. Les exportations annuelles de cette substance en provenance de France sont passées de 875 kg en moyenne de 1991 à 1993 à environ 200 kg en moyenne entre 1999 et 2001.

26. Au total, 10,8 tonnes de racémate de métamphétamine ont été fabriquées en France entre 1998 et 2001. La quantité fabriquée a beaucoup varié d'une année à l'autre: elle a été de 6 tonnes en 1996, chiffre inégalé à ce jour; en 1997, elle est retombée à zéro, pour s'établir à 3,3 tonnes en 2001. Pour l'essentiel, cette substance est exportée (plus de 10 tonnes au total depuis 1997) ou transformée en lévométhamphétamine et métamphétamine, la lévométhamphétamine étant principalement exportée (1 tonne au total entre 1997 et 2001) mais également transformée, en quantités moindres, en sélégiline. La métamphétamine obtenue au cours

du processus de séparation de la lévométhamphétamine est venue s'ajouter aux stocks existants, qui étaient de 3 tonnes par an en moyenne entre 1996 et 1999 et sont passés à 3,8 tonnes en 2000, niveau auquel ils se sont maintenus en 2001.

27. En Allemagne, la fabrication de lévométhamphétamine a débuté en 1993 (377 kg), presque exclusivement en vue de sa transformation en sélégiline. En 1997 et 1998, il en a été fabriqué 7,7 tonnes, dont 4,3 ont été transformées en sélégiline, le reste étant ajouté aux stocks. Il n'a été signalé aucune fabrication de lévométhamphétamine ni de sélégiline entre 1999 et 2001. En 1995 et 1996, l'Allemagne a signalé la fabrication de quantités substantielles de métamphétamine (6,6 tonnes au total) intégralement transformée en lévopropylhexédrine. En 1997, il n'y a pas eu de fabrication de métamphétamine, alors qu'il en a été fabriqué près de 4,5 tonnes en 1998 et 1999 et 1,5 tonne en 2000, quantités qui ont aussi été transformées en lévopropylhexédrine. Il n'a pas été signalé de fabrication de métamphétamine pour 2001.

28. En Suisse, les quantités d'amphétamine fabriquées annuellement entre 1991 et 1998 se situent entre 1,4 tonne (1993) et près de 2,5 tonnes (1996). Cette substance n'y a pas été fabriquée en 1997, puis les quantités fabriquées ont grimpé de 1,6 tonne en 1998 à 8,3 tonnes en 1999, aucune fabrication n'étant signalée depuis 2000. L'amphétamine ainsi fabriquée a été presque entièrement transformée en fenproporex. Jusqu'en 1994, le fenproporex était également fabriqué à partir de dexamphétamine importée de France (400 kg en 1994). De la métamphétamine a également été transformée de manière ponctuelle en fenproporex. En 1995, 1,2 tonne de métamphétamine a été fabriquée et transformée en fenproporex. Toujours en 1995, 200 kg de racémate de métamphétamine ont été importés et utilisés pour fabriquer du famprofazone.

29. Au cours des années 90, la fabrication d'amphétamine aux États-Unis a évolué principalement en fonction de la demande de dexamphétamine, produit de sa transformation. Stable et inférieure à 50 kg par an au cours des années 80, la fabrication d'amphétamine a brusquement augmenté après 1994, s'élevant à près de 6,8 tonnes par an de 1995 à 1997. En 1998 et 1999, elle a atteint environ 13 tonnes. Après avoir grimpé à près de 19 tonnes en 2000, chiffre inégalé à ce jour, elle est retombée à 9,6 tonnes en 2001, dont plus de 7 tonnes ont été utilisées pour être transformées en dexamphétamine. Depuis 1992, les États-Unis importent de France de grandes quantités de racémate de métamphétamine (1,4 tonne par an en moyenne entre 1995 et 1999, et 3,2 tonnes en 2001). Cette substance a été séparée en lévométhamphétamine et métamphétamine. Avant 1998, environ 700 kg de métamphétamine par an étaient transformés en benzphétamine. En 2001, 1,2 tonne de métamphétamine a servi à fabriquer des substances non psychotropes.

30. En 1997, la Hongrie a déclaré pour la première fois avoir fabriqué de la métamphétamine (2,3 tonnes) utilisée pour produire de la sélégiline. La quantité fabriquée aurait été de près de 6 tonnes en 1999. Aucune fabrication de cette substance n'a été déclarée en 1998,

2000 ni 2001. Les quantités transformées en sélégiline ont été de 3,5 tonnes en 1998 et de 5,2 tonnes en 1999. En Irlande et en Israël, la sélégiline a été fabriquée à partir de lévométhamphétamine importée. L'Irlande a importé à cette fin une quantité totale de 1,4 tonne de lévométhamphétamine pendant la période 1995-1997. En 2000, il a été importé 480 kg de lévométhamphétamine pour transformation en sélégiline. Israël a signalé pour la dernière fois en 1996 l'importation d'une quantité importante de lévométhamphétamine (200 kg). L'Irlande a importé 100 kg d'amphétamine en 1997 pour la transformer en amphetaminil.

Fénétylline

31. La fénétylline est placée sous contrôle international depuis 1986 et la dernière fois que sa fabrication a été signalée remonte à 1987. Les stocks mondiaux, qui s'élevaient à près de 4 tonnes en 1987, ont fortement diminué à la suite de la destruction volontaire, en 1991, de tous les stocks de la Suisse et, en 1992, de la moitié des stocks de l'Allemagne de façon à mettre fin aux tentatives des trafiquants qui essayaient de détourner la fénétylline au moyen de fausses autorisations d'importation⁴. De 1997 à 2001, l'Allemagne et les Pays-Bas étaient les plus gros exportateurs de fénétylline. En 2001, l'Allemagne a exporté vers les Pays-Bas la totalité de ce qui lui restait en stock. Ces dernières années, seuls l'Allemagne, la Belgique et Israël ont utilisé la fénétylline à des fins médicales en des quantités s'élevant à plusieurs kilos par an. Cette substance est prescrite pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention et de la narcolepsie, ainsi que comme psychostimulant. La quantité importée chaque année par la Belgique est restée stable, s'établissant en moyenne à moins de 45 kg au cours de la période 1996-2001. En Allemagne, la consommation s'élevait à environ 25 kg par an entre 1996 et 1999, mais a atteint en moyenne 52 kg en 2000 et en 2001.

Méthylphénidate

32. L'utilisation du méthylphénidate à des fins médicales s'est sensiblement développée au cours des années 90, principalement parce qu'aux États-Unis cette substance fait l'objet de campagnes publicitaires intensives, dirigées notamment vers les consommateurs potentiels, ce qui est interdit dans presque tous les pays, conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 10 de la Convention de 1971. Le méthylphénidate est fréquemment prescrit pour le traitement des troubles déficitaires de l'attention (également connus aux États-Unis sous le nom de "syndrome d'hyperactivité — trouble déficitaire de l'attention"), notamment chez l'enfant. Cet emploi s'est également très fortement développé dans de nombreux autres pays, bien que les prescriptions, dans la plupart de ces pays, soient encore peu courantes par comparaison avec les États-Unis. Le méthylphénidate est utilisé également, quoique dans une moindre mesure, pour le traitement de la narcolepsie.

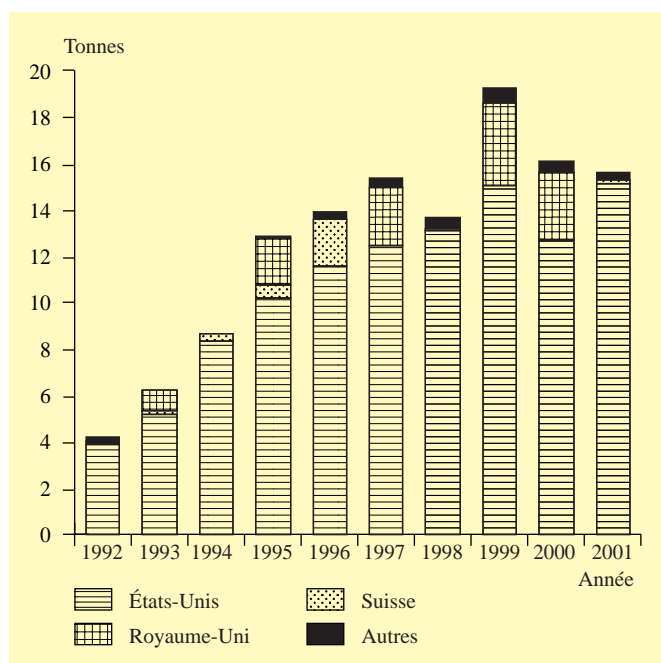
33. Les quantités totales de méthylphénidate fabriquées dans le monde ont très fortement augmenté au cours de la

⁴Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.XI.1), par. 85.

première moitié des années 90, passant de 2,8 tonnes en 1990 à 12,8 tonnes en 1995. Elles ont atteint 19,1 tonnes en 1999, chiffre inégalé à ce jour, avant de revenir à 15 tonnes en 2001 (voir fig. 1). Ce recul n'indique toutefois pas une baisse de la consommation, qui est passée de 11,6 tonnes à 15,4 tonnes entre 1997 et 2001. Les États-Unis sont le premier pays fabricant, avec une production qui est passée de 1,8 tonne en 1990 à 10 tonnes en 1995 puis a progressivement augmenté pour atteindre un maximum de plus de 15 tonnes en 2001. La quasi-totalité des quantités fabriquées dans le pays a été destinée à la consommation intérieure (seuls 329 kg ayant été exportés en 2001). Les stocks détenus aux États-Unis se sont fortement accrus, passant de 500 kg en 1992 à 12,1 tonnes en 2001. Des cas de détournement à des fins illicites ont été mis en évidence⁵.

34. Les pays autres que les États-Unis couvrent leurs besoins médicaux en méthylphénidate principalement par des importations en provenance de Suisse et, dans une moindre mesure, du Canada et d'Espagne, principaux pays fournisseurs sur le marché mondial. Au cours des années 80, les exportations suisses se sont maintenues à un niveau inférieur à 400 kg par an. À partir de 1991, elles ont progressivement augmenté, s'établissant à 1,4 tonne en 1996, et atteignant un maximum de plus de 3,3 tonnes en 2001. Jusqu'en 1996, ces exportations provenaient de la fabrication locale. Depuis 1997, les préparations sont fabriquées à partir d'importations, en provenance principalement du Royaume-Uni. En 2001, le Royaume-Uni a fabriqué

Figure 1. Fabrication de méthylphénidate, 1992-2001



⁵Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1996* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.97.XI.3), par. 90 à 95; *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1997* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.XI.1), par. 151 à 154; et *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.1), par. 148 à 151.

1,8 tonne de méthylphénidate, qui a été, ainsi qu'une partie des stocks du pays (0,9 tonne), exportée vers la Suisse.

35. Le nombre de pays et territoires qui importent du méthylphénidate pour la consommation intérieure est en augmentation. Depuis 1995, 115 pays ont signalé de telles importations. En Suisse, deuxième pays consommateur dans le monde, les importations sont passées de 35 kg en 1997 à 219 kg en 2001. Le Canada, qui était depuis plusieurs années le deuxième consommateur mondial, a réduit ses importations, qui sont passées de 1,3 tonne en 2000, chiffre le plus élevé jamais enregistré, à 849 kg en 2001. Entre 1990 et 2000, les importations de méthylphénidate ont augmenté en Australie, passant de 12 kg à 204 kg, avant de tomber à 183 kg en 2001. Entre 1990 et 2001, elles ont progressé en Allemagne (de 17 kg à 611 kg), aux Pays-Bas (de 6 kg à 201 kg) et au Mexique (de 0 à 108 kg). Au Japon, où le méthylphénidate est utilisé presque exclusivement pour le traitement de la narcolepsie, elles sont passées de 69 kg en 1990 à 209 kg en 2001. Outre les pays susmentionnés, 14 pays ont importé plus de 10 kg de méthylphénidate en 2001.

36. Les États-Unis ont été à l'origine de plus de 80 % de la consommation mondiale de méthylphénidate à des fins médicales en 2000 (voir fig. 2). Le tableau 2 indique, dans l'ordre décroissant, les plus gros consommateurs de méthylphénidate à des fins médicales, selon les statistiques correspondant à 1997, 1999 et 2001². Les quantités sont exprimées en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour³.

37. En 2001, 56 kg de méthylphénidate ont été fabriqués au Japon pour être transformés en une substance non psychotrope utilisée par l'industrie pharmaceutique aux fins de la recherche.

Figure 2. Consommation de méthylphénidate calculée pour la période 1992-2001

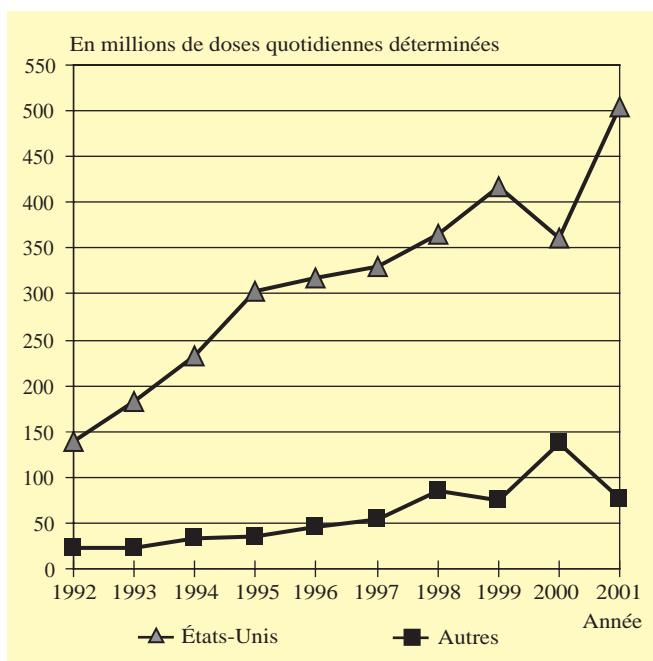


Tableau 2. Utilisation du méthylphénidate, 1997, 1999 et 2001

Pays et territoires ^a	Doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour		
	1997	1999	2001
États-Unis d'Amérique	3,38	4,32	5,11
Suisse	0,45	0,76	2,82
Islande	0,51	1,21	2,35
Nouvelle-Zélande	0,99	1,27	1,29
Pays-Bas	0,31	0,91	1,11
Australie	0,62	0,79	0,89
Norvège	0,41	0,31	0,78
Israël	0,31	0,46	0,72
Allemagne	0,14	0,27	0,67
Costa Rica	0,00	0,29	0,62
Îles Caïmanes	0,63	0,35	0,56
Belgique	0,20	0,40	0,51
Canada	1,75	1,73	0,29
Chili	0,07	0,14	0,24
Barbade	0,14	0,14	0,22
Danemark	0,10	0,14	0,22

^aLes pays et territoires sont ici indiqués dans l'ordre décroissant de consommation de méthylphénidate pour 2001.

Phenmétrazine

38. La phenmétrazine n'est plus utilisée à des fins médicales. Les petits stocks de cette substance que détenaient l'Allemagne et la République tchèque ont été épuisés en 1996. Le commerce international de phenmétrazine se limite à des transactions occasionnelles de l'ordre de quelques grammes seulement.

Antiémétiques

Delta-9-tétrahydrocannabinol et ses variantes stéréochimiques

39. Le *delta-9-THC*, initialement inscrit au Tableau I, a été transféré au Tableau II en 1991 en raison de l'utilisation d'une de ses variantes stéréochimiques (le dronabinol) pour soulager les nausées associées à la chimiothérapie du cancer et pour stimuler l'appétit chez les malades du syndrome d'immunodéficience acquise (sida). Les États-Unis sont le seul pays à avoir signalé la fabrication de quantités importantes de *delta-9-THC*, à un niveau relativement stable s'établissant en moyenne à 66 kg par an pour la période 1995-1999. Toutefois, on a constaté en 2000 une forte progression (145 kg), qui s'est poursuivie en 2001 (313 kg). La quantité fabriquée en 2001 aux États-Unis représente près de cinq fois la moyenne annuelle pour la période 1995-1999. Deux autres pays ont déclaré avoir fabriqué de petites quantités de cette substance en 2001: l'Allemagne (1,1 kg) et le Royaume-Uni (3,7 kg). La quasi-totalité des quantités fabriquées aux États-Unis ont été utilisées sur le marché intérieur, les exportations n'ayant représenté que 2,7 kg en 2001. Les principaux pays importateurs ont été l'Allemagne (853 g), suivie du Canada (749 g) et du Danemark (207 g). Les États-Unis ont déclaré détenir 185 kg de stocks de *delta-9-THC* en 2001.

Hallucinogènes

Phencyclidine

40. La phencyclidine est principalement utilisée comme anesthésique en médecine vétérinaire. La fabrication de petites quantités de cette substance a été signalée dans le passé par les États-Unis (264 g au total pour la période 1995-2001), la France, Israël et le Royaume-Uni. Aux États-Unis, où ils sont les plus importants, les stocks se dégonflent rapidement. En 2001, ils représentaient 91 grammes. Les autres pays détenant des stocks sont la Suisse (993 g) et la France (210 g), suivies, dans l'ordre décroissant, par le Royaume-Uni, le Danemark, Israël et la Suède. Le commerce international de phencyclidine se limite à des transactions occasionnelles de l'ordre de quelques grammes seulement.

Sédatifs-hypnotiques

Mécloqualone

41. Il n'a pas été fabriqué de mécloqualone depuis 1980. Quelques transactions ont toutefois été signalées en 2001 encore, principalement entre la Belgique et le Royaume-Uni.

Méthqualone

42. Ces dernières années, la fabrication de méthaqualone a considérablement diminué par rapport au niveau inégalé d'une cinquantaine de tonnes par an atteint dans les années 80. C'est en 1997 qu'a été signalée pour la dernière fois la fabrication de quantités importantes de cette substance, par la Suisse (340 kg) et la République tchèque (43 kg). La consommation à des fins médicales, qui était de trois millions de doses quotidiennes déterminées en 1998, est tombée à 1,1 million de doses quotidiennes déterminées en 1999 puis a progressivement repris pour s'établir à 1,5 million de doses quotidiennes déterminées (300 kg) en 2001. En 1997 et 1998, l'Albanie, la Belgique, la République tchèque et la Suisse ont signalé avoir utilisé des quantités considérables de méthaqualone à des fins médicales. Depuis, la Suisse est de loin le plus gros consommateur, puisqu'elle entre pour 99,8 % dans la consommation mondiale (299 kg) en 2001. Le volume des échanges a diminué, passant d'une quarantaine de kilogrammes en 1997 à environ 376 g en 2001, l'Allemagne et la Belgique étant les principaux importateurs et la République tchèque et la Suisse les principaux exportateurs.

Sécobarbital

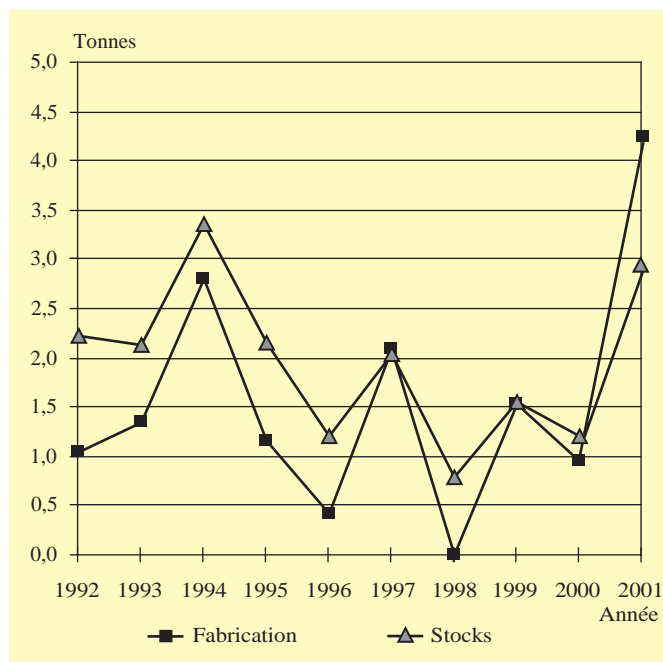
43. La fabrication de sécobarbital a sensiblement diminué depuis que cette substance, souvent détournée à des fins illicites par le passé, a été transférée du Tableau III au Tableau II en 1988. En 1989, la République fédérale d'Allemagne⁶ avait déclaré en avoir fabriqué 35,5 tonnes.

⁶Du fait du rattachement de la République démocratique allemande à la République fédérale d'Allemagne, qui a pris effet le 3 octobre 1990, les deux États allemands se sont unis pour former un seul État souverain. À compter de la date de l'unification, la République fédérale d'Allemagne est désignée à l'ONU sous le nom d'"Allemagne".

Les quantités totales fabriquées sont tombées à 2,6 tonnes en 1990 puis à 1,8 tonne en moyenne par an entre 1997 et 2001 (voir fig. 3). En 2001, elles ont atteint 4,2 tonnes, fabriquées par deux pays seulement: l'Allemagne (2,2 tonnes) et les États-Unis (1,9 tonne). Le total des stocks mondiaux s'établit à 1,7 tonne en moyenne au cours de la période 1997-2001.

44. Le Danemark qui a, jusqu'en 2000, été le principal fabricant de sécobarbital, exclusivement pour l'exportation, n'a pas déclaré de fabrication en 2001. Seuls deux

Figure 3. Sécobarbital: fabrication et stocks totaux déclarés, 1992-2001



autres pays, les États-Unis et le Japon, ont fabriqué régulièrement du sécobarbital pendant les années 90, presque exclusivement pour la consommation intérieure. En 2000, l'Allemagne a également signalé en avoir fabriqué (679 kg) pour la consommation intérieure et l'exportation. Au Japon, la fabrication était restée stable jusqu'en 2000 (environ 3 kg par an), mais ce pays n'a pas signalé de fabrication pour 2001. Aux États-Unis, les quantités fabriquées se sont établies à environ 1,8 tonne en moyenne par an au cours de la période 1997-2001. Les stocks détenus aux États-Unis, dont la quantité a toujours varié, ont presque sextuplé entre 2000 et 2001. Le sécobarbital y est utilisé essentiellement pour la consommation intérieure. Les principaux importateurs de ces dernières années — Irlande, Royaume-Uni et Suède — en réexportent des quantités importantes. La Belgique, le Canada, l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse sont aussi de gros importateurs.

Antitussifs

Zipéprol

45. Le zipéprol a été placé sous contrôle international en 1995, année à partir de laquelle des statistiques sont donc disponibles. Seules la France (1,9 tonne pour la période 1996-2001) et la République de Corée (près de 1,3 tonne pour la période 1996-2001) ont signalé en avoir fabriqué ces dernières années. En 2001, les stocks les plus importants se trouvaient au Mexique (près de 420 kg), en France (166 kg), en Colombie (75 kg), au Chili (53 kg) et en Suisse (2 kg). La Suisse demeure le principal exportateur, avec 1,3 tonne en 1999, 812 kg en 2000 et 846 kg en 2001. Toutes les exportations signalées par la France en 2001 (420 kg) se sont effectuées vers ce dernier pays, d'où elles ont été réexportées. La France et le Mexique sont les principaux utilisateurs de cette substance.

Substances inscrites au Tableau III

46. Neuf substances sont inscrites au Tableau III. Une appartient au groupe des stimulants du système nerveux central, six au groupe des sédatifs-hypnotiques et deux au groupe des analgésiques.

Stimulants du système nerveux central

Cathine

47. La cathine, substance utilisée comme anorexigène, est inscrite au Tableau III depuis 1986. Depuis quelques années, la quantité totale de cathine fabriquée fluctue fortement, en fonction des quantités produites par l'unique fabricant, l'Allemagne. En 2001, ce pays a signalé une quantité jusque-là inégalée, la fabrication atteignant 6,4 tonnes.

48. Le total des importations de cette substance est passé de 3,5 tonnes en 1996 à 5,4 tonnes en 2001. Les plus gros importateurs pour la période 1997-2001 sont l'Afrique du Sud, le Mexique et l'Italie. L'Afrique du Sud a signalé que ses importations étaient passées d'une moyenne annuelle de 1,6 tonne entre 1996 et 1998 à 2,4 tonnes en 2001. Au Mexique, les importations, nulles

en 1996, ont atteint 1,2 tonne en 2001. L'Italie a importé en moyenne 960 kg par an au cours de la période 1996-2001, principalement pour la réexportation. De même, les importations de cathine en Suisse, qui se sont établies en moyenne à 390 kg par an de 1999 à 2001, ont presque entièrement été réexportées. L'Allemagne, principal exportateur mondial de cette substance, a complété sa fabrication locale par des importations de près de 510 kg en moyenne par an entre 1997 et 2001. Au cours de cette même période de cinq ans, les exportations en provenance d'Allemagne se sont montées en moyenne à 3,2 tonnes par an, oscillant entre un minimum de 2,5 tonnes en 1998 et un maximum de 3,9 tonnes en 2000.

Sédatifs-hypnotiques

49. Quatre barbituriques sont inscrits au Tableau III: l'amobarbital (depuis 1971), le butalbital (depuis 1987), le cyclobarbital et le pentobarbital (tous deux depuis 1971). Au cours de la période 1997-2001, la fabrication totale déclarée de ces substances, recalculée en doses quotidiennes déterminées, a représenté en moyenne 1 milliard de doses (voir fig. 4); alors qu'elle était de 1,6 milliard de doses en 1993, elle a progressivement diminué pour s'établir à

moins de 1 milliard de doses en 1997, puis repris les années suivantes, atteignant environ 1,4 milliard de doses en 2001. Cette quantité se répartit comme suit: butalbital, 712 millions de doses; pentobarbital, 458 millions de doses; amobarbital, 202 millions de doses; et cyclobarbital, 26 millions de doses.

50. La fabrication mondiale de butalbital a atteint en moyenne environ 43 tonnes au cours de la période 1997-2001 (voir fig. 5), la quantité la moins importante ayant été enregistrée en 2000 (25 tonnes). De 1996 à 1999, les États-Unis ont été le principal fabricant de cette substance, avec en moyenne 69 % de la production mondiale. Dans ce pays, les quantités fabriquées ont progressivement reculé entre 1997 et 2000, passant de 37,4 tonnes à 9,4 tonnes, avant de remonter à 18,6 tonnes en 2001. Le butalbital est utilisé dans la fabrication de certaines préparations qui, aux États-Unis, sont exemptées de certaines mesures de contrôle, conformément à l'article 3 de la Convention de 1971. Au cours de la période 1997-2001, le Danemark a été le seul autre pays à en fabriquer régulièrement, en des quantités qui ont augmenté progressivement pour passer de 13 tonnes en 1997 à 33,5 tonnes en 2001; cette année-là, il est passé au premier rang, avec environ 64 % de la fabrication mondiale. L'Allemagne a pour la première fois en 2000 signalé avoir fabriqué cette substance, avec 410 kg, puis 1,3 tonne en 2001.

51. Bien que 10 pays aient signalé des exportations de butalbital au cours de la période 1997-2001, le Danemark a occupé la première place, sa part atteignant même en 1999 98 % des exportations mondiales. En 2001, ce pays reste le principal exportateur (30 tonnes). Les exportations en provenance des États-Unis ont presque doublé entre 1996 et 1997, passant de 1,1 tonne à 2 tonnes, pour ensuite retomber à 87 kg en moyenne en 1998 et 1999; ce pays n'a déclaré d'exportation ni en 2000 ni en 2001. De 1997 à 2001, l'Italie et la Suisse figuraient parmi les petits exportateurs, avec une moyenne annuelle de 233 kg à elles deux.

Figure 4. Barbituriques inscrits au Tableau III: fabrication totale déclarée, 1992-2001

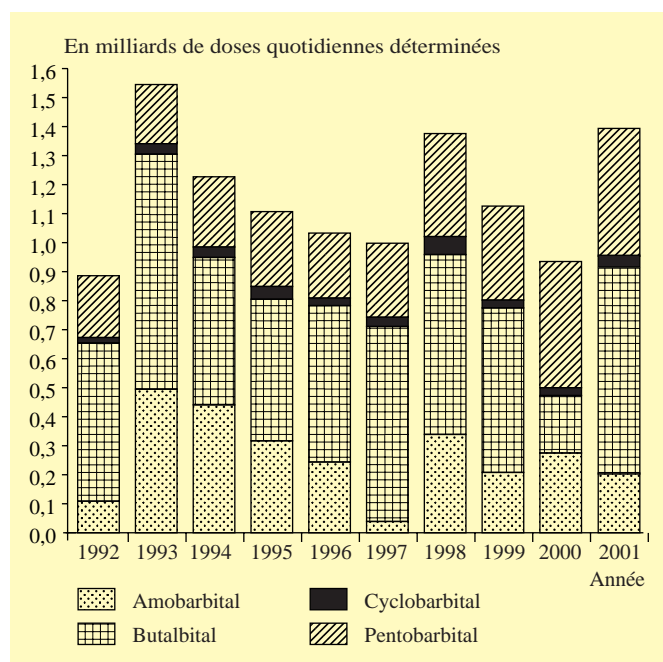
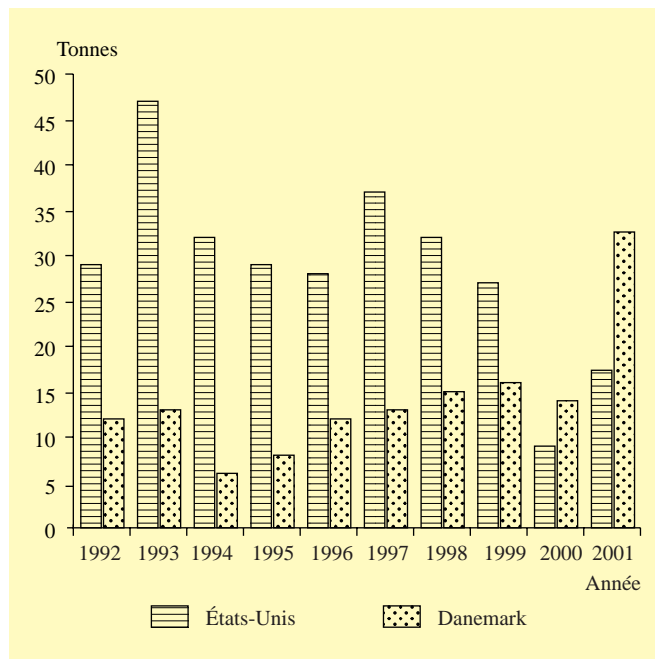


Figure 5. Butalbital: fabrication totale déclarée, 1992-2001



52. Les États-Unis, l'Italie et le Canada demeurent les principaux importateurs de butalbital. Les États-Unis n'ont pas signalé en avoir importé en 1997, mais les importations sont progressivement passées de 7 tonnes en 1996 à 11,5 tonnes en 1999, avant de retomber à 4,3 tonnes en 2000, puis d'enregistrer une forte augmentation pour s'établir à 27 tonnes en 2001. En Italie, les importations se sont chiffrées en moyenne à environ 5 tonnes par an au cours de la période 1997-2001, le niveau le plus bas ayant été atteint en 2000 (3,6 tonnes). Parallèlement, au Canada, elles ont atteint en moyenne 1,6 tonne par an pour la même période, une légère diminution ayant été enregistrée en 2000 (1,1 tonne). En Suisse, elles ont progressé ces dernières années, passant de 88 kg en 1998 à 245 kg en 2001, avec une moyenne de 223 kg par an.

53. La fabrication mondiale de pentobarbital, telle qu'elle a été signalée, a progressivement augmenté, passant d'environ 25 tonnes en 1997 à 45,8 tonnes en 2001 (voir fig. 6). Les États-Unis, la Suisse, le Danemark et l'Allemagne sont les principaux fabricants de cette substance. En 2001, la part des États-Unis représentait 60 % de la fabrication mondiale; cette même année, ce pays a indiqué en avoir fabriqué 27 tonnes, dont environ 17 destinées à la consommation intérieure. Depuis 1997, la fabrication de cette substance en Suisse a connu une évolution en dents de scie, s'établissant en moyenne à 9,5 tonnes par an; elle est ainsi passée de 6,9 tonnes en 1999 à 12,9 tonnes en 2000, pour retomber brutalement à 901 kg en 2001. Au Danemark, elle s'est établie en moyenne à 4,8 tonnes par an pour la période 1996-1999 compte non tenu de l'année 1997, pour laquelle aucun chiffre n'a été communiqué, pour ensuite augmenter fortement et s'établir à près de 7 tonnes en 2000, puis redescendre à 3,5 tonnes en 2001. Le pentobarbital fabriqué au Danemark est principalement destiné à l'exportation. En Allemagne, la fabrication a fortement augmenté, passant de 259 kg en 1999 à 939 kg en 2000, puis à 14 176 kg en 2001. Le Japon n'a pas déclaré de fabrication depuis 1999.

54. Les principaux exportateurs de pentobarbital au cours de la période 1997-2001 ont été la Suisse, suivie, dans l'ordre décroissant, par les États-Unis, le Canada, le Danemark, l'Allemagne et la France. Mises ensemble, leurs exportations représentaient plus de 98 % des exportations mondiales. En 2001, l'Allemagne a occupé la première place avec 10,3 tonnes, soit environ 30 % des exportations mondiales. Les exportations annuelles moyennes de la Suisse ont atteint près de 9 tonnes entre 1997 et 2001, alors que celles des États-Unis étaient légèrement supérieures à 5 tonnes, et celles du Canada et du Danemark de 4 tonnes chacun. La France a exporté 2,7 tonnes de cette substance en 2001.

55. Selon les statistiques communiquées, 63 pays ont importé du pentobarbital au cours de la période 1996-2001. Les importations totales de cette substance ont régulièrement augmenté, passant de près de 17 tonnes en 1996 à plus de 27 tonnes en 2001. Les principaux importateurs cette année-là étaient le Canada (6,1 tonnes) et la France (5,3 tonnes), suivis par les États-Unis, l'Allemagne et les Pays-Bas.

56. Les principaux pays ayant fabriqué de l'amobarbital ces dernières années sont la Chine, le Danemark, le Japon et les États-Unis (voir fig. 7). La Chine occupe de loin le premier rang, avec 26 tonnes en moyenne pour la période 1998-2001, environ 80 % de cette fabrication étant destinées à la consommation intérieure. Le Danemark, qui en a fabriqué 1,1 tonne en 1997, 473 kg en 2000 et 1 tonne en 2001, a indiqué n'en avoir fabriqué ni en 1998, ni en 1999. Le Japon a déclaré en avoir fabriqué en moyenne environ 3 tonnes au cours de la période 1997-2001, mais n'a pas signalé de fabrication en 1999; depuis 1997, cette fabrication est destinée à la consommation intérieure. Les États-Unis n'ont signalé avoir fabriqué de l'amobarbital qu'en 1996 (634 kg).

57. Les principaux exportateurs d'amobarbital pour la période 1997-2001 sont la Chine, suivie des Pays-Bas, du Danemark, de l'Allemagne et de l'Irlande. Depuis 1997,

Figure 6. Pentobarbital: fabrication totale déclarée, 1992-2001

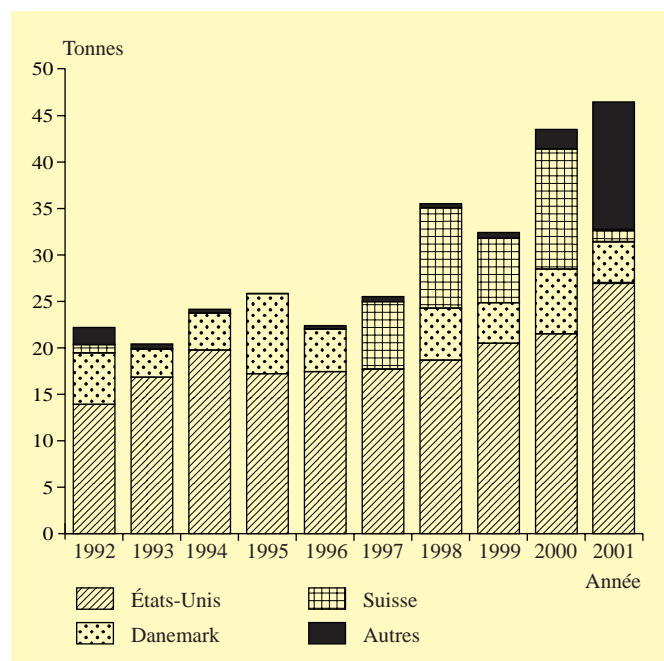
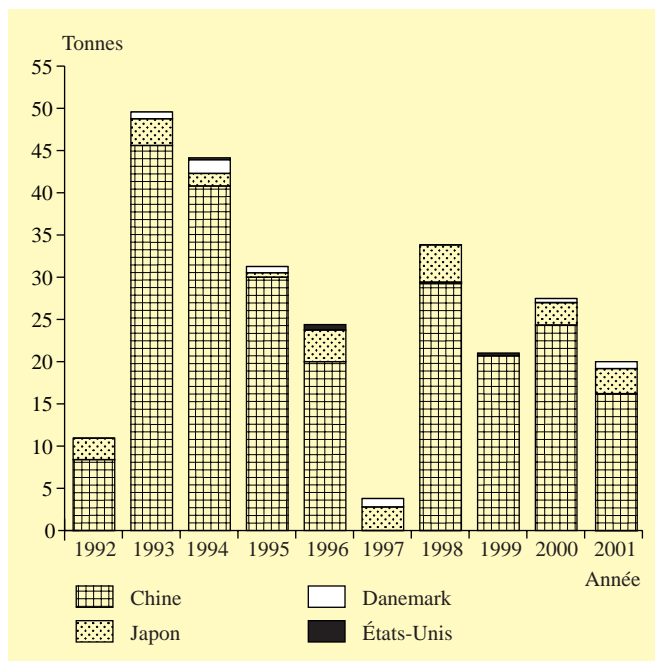


Figure 7. Amobarbital: fabrication totale déclarée, 1992-2001



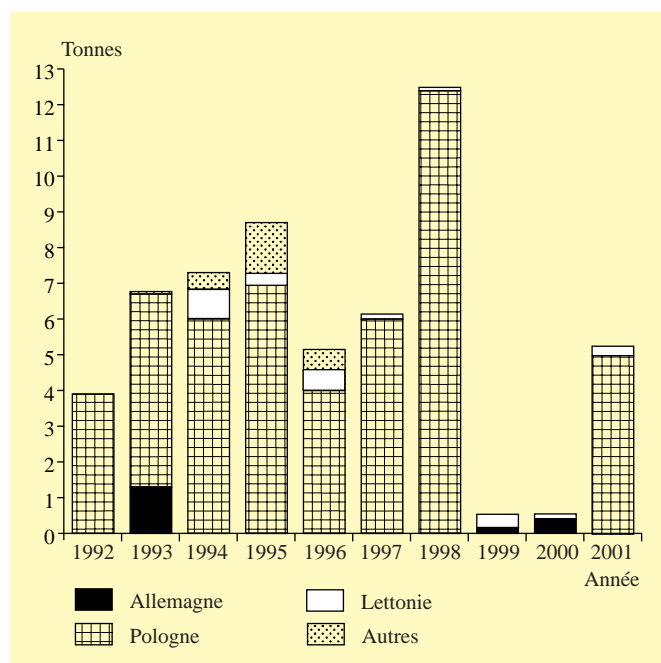
les Pays-Bas en exportent en moyenne 4 tonnes par an; de 2,3 tonnes en 1998 et 5 tonnes en 1999, ces exportations sont tombées à 1,2 tonne en 2001. Les exportations à partir de la Chine ont nettement augmenté ces dernières années: les quantités déclarées, qui étaient nulles en 1996, ont atteint 850 kg en 1997 pour passer à 2,6 tonnes en 1998 puis à 5 tonnes en 1999. Cette tendance s'est poursuivie en 2000, année où les quantités exportées ont atteint plus de 5,8 tonnes, mais un recul a été enregistré en 2001 (environ 2,4 tonnes). Au Danemark, les exportations ont diminué, passant de 1 tonne en 1997 à une moyenne de 548 kg par an entre 1998 et 2000, avant de remonter à 1,3 tonne en 2001. En Allemagne, elles ont chuté de moitié, passant de 955 kg en 1998 à 468 kg en 2001. En Irlande, par contre, elles ont augmenté ces derniers temps, se chiffrant en moyenne à 413 kg par an pour la période 1997-2001.

58. Les principaux importateurs mondiaux d'amobarbital ces dernières années ont été les Pays-Bas, la Roumanie, l'Irlande et la Hongrie. Aux Pays-Bas, les importations, qui étaient négligeables en 1996, ont spectaculairement augmenté pour s'établir en moyenne à 3,4 tonnes par an de 1997 à 2001, avec de fortes variations (2,3 tonnes en 1998, 5 tonnes en 1999 et 1,2 tonne en 2001), le tout ayant été réexporté. En Roumanie, elles ont représenté plus de 35 % des importations mondiales en 1997 (4 tonnes), et se sont chiffrées à 2,4 tonnes en 1998 et à 1,2 tonne en 2001; toutefois, ce pays n'a signalé aucune transaction en 1996, en 1999 ni en 2000. L'Irlande a importé en moyenne 413 kg d'amobarbital par an au cours de la période 1997-2001, les quantités augmentant progressivement puisqu'elles sont passées de 155 kg en 1996 à 1 101 kg en 2001. En Hongrie, les importations ont fluctué, avec une légère tendance à la hausse, passant de 166 kg entre 1996 et 1998 à 350 kg en 1999 et 2000, puis retombant à 100 kg en 2001. Les importations mondiales ont fortement reculé en 2001, s'établissant à 3,9 tonnes, alors que la moyenne annuelle était de 7,5 tonnes pour la période 1997-2000. La consommation mondiale déclarée a également progressivement diminué, passant de 35,6 tonnes en 1998 à 18,4 tonnes en 2001.

59. Le cyclobarbitol est une substance employée essentiellement dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Jusqu'en 1998, la Pologne en était le principal fabricant mondial, sa part ayant représenté jusqu'à 99 % du total mondial (voir fig. 8); les quantités qui y étaient fabriquées ont augmenté, passant de 4 tonnes en 1996 à 6,3 tonnes en 1997 puis à 12,4 tonnes en 1998, et elles étaient principalement destinées à l'exportation. Si la Pologne n'a signalé de fabrication ni en 1999, ni en 2000, elle a indiqué avoir fabriqué environ 5 tonnes de cyclobarbitol en 2001. En Lettonie, la fabrication s'est établie en moyenne à 204 kg par an au cours de la période 1997-2001. L'Allemagne, où elle a progressé — passant de 162 kg en 1999 à 406 kg en 2000 — n'a déclaré que 7 kg en 2001. Le Japon, qui a fabriqué 1 kg de cette substance en 1998, n'a depuis lors déclaré aucune fabrication.

60. La Pologne est le principal exportateur de cyclobarbitol, ses exportations se chiffrant en moyenne à 2,3 tonnes par an, soit 70 % des exportations annuelles mondiales, pour la période 1997-2001. Viennent ensuite l'Allemagne et la Lettonie, dont les exportations annuelles combinées s'établissaient en moyenne aux alentours de 184 kg par an au cours de cette même période. La Fédération de Russie, qui ne fabrique pas de cyclobarbitol, en est le premier importateur, ses importations s'étant chiffrées à 2,6 tonnes en moyenne par an de 1997 à 2000. La Bulgarie en a importé de grandes quantités entre 1998 et 2000, mais les importations qu'elle a déclarées pour 2001 ne représentaient que 6 kg.

Figure 8. Cyclobarbitol: fabrication totale déclarée, 1992-2001



Glutéthimide

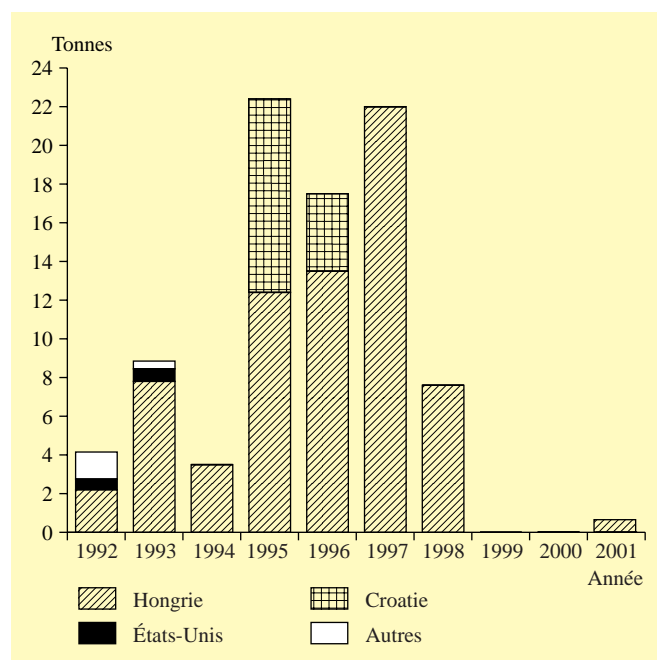
61. Les statistiques indiquent que la fabrication de glutéthimide au niveau mondial a considérablement fluctué au cours de la période 1992-2001 (voir fig. 9). Après un pic à plus de 90 tonnes par an au début des années 80, elle a fortement régressé, tombant à 3,5 tonnes en 1994,

pour ensuite reprendre et s'établir en moyenne à 21 tonnes par an entre 1995 et 1997. Depuis lors, elle est de nouveau retombée, n'atteignant que 732 kg en 2001. Aucun pays n'a déclaré avoir fabriqué cette substance en 1999 ni en 2000. La Hongrie, qui entrainait pour 84 % en moyenne dans la fabrication mondiale de glutéthimide au cours de la période 1992-2001, en est le seul fabricant depuis 1997.

62. Les quantités fabriquées étant faibles, le volume des échanges internationaux de glutéthimide est 10 fois moins élevé pour la période 1999-2001 que pour 1995-1998, puisqu'il est passé de 14,6 tonnes à 1,4 tonne par an en moyenne. Alors que la Croatie assurait entre la moitié et les deux tiers des exportations mondiales entre 1994 et 1996, la Hongrie est devenue ces dernières années le premier exportateur (environ 97 % des 14 tonnes exportées en 1997 et 1998). Elle est depuis à l'origine de 58 % en moyenne du total des exportations. La Suisse a été le seul autre pays à exporter du glutéthimide au cours des trois dernières années (en moyenne 600 kg par an). Les États-Unis et les Pays-Bas ont déclaré en avoir quelque peu exporté vers le milieu des années 90.

63. La Suisse et la Bulgarie ont été les principaux importateurs de glutéthimide ces dernières années, une part considérable des importations suisses étant destinée à la réexportation. En Suisse, de grandes quantités ont été transformées en aminoglutéthimide, substance non psychotrope employée comme agent antinéoplasique. Depuis 1998, la Bulgarie importe annuellement 650 kg de glutéthimide. Ont également importé cette substance pendant la période 1996-2001 la Roumanie (600 kg en 2001), les Pays-Bas (450 kg en 1996, intégralement réexportés), la Hongrie (200 kg en 1997) et le Royaume-Uni (5 kg en 1998). Depuis 1994, seuls la Bulgarie, les États-Unis, la Hongrie et la Suisse ont déclaré en avoir fait une consommation interne.

Figure 9. Glutéthimide: fabrication totale déclarée, 1992-2001



Flunitrazépam

64. Le flunitrazépam a été transféré du Tableau IV au Tableau III en 1995. Les informations et les figures relatives à la part de cette substance dans la fabrication et la consommation calculée mondiales de benzodiazépines figurent à la section consacrée aux sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépines inscrits au Tableau IV (voir par. 110 à 126 ci-après). Depuis 1997, seuls l'Italie et la Suisse ont signalé avoir fabriqué du flunitrazépam. En 2001, le seul pays ayant indiqué en avoir fabriqué était l'Italie (207 kg); la production s'y était échelonnée entre 146 et 480 kg, avec une moyenne annuelle de 295 kg pour la période 1996-2001. La Suisse a fabriqué 1,2 tonne de flunitrazépam en 2000, soit 86 % de la fabrication totale déclarée (1,4 tonne), faisant de cette substance le sédatif-hypnotique de type benzodiazépines le plus fabriqué cette année-là. Les seuls autres pays ayant déclaré avoir fabriqué du flunitrazépam au cours de la décennie 1992-2001 sont l'Argentine, le Brésil, le Danemark et la République tchèque.

65. Les échanges internationaux de flunitrazépam ont été relativement stables de 1992 à 2001, s'établissant autour de 1,2 tonne en moyenne sur 10 ans, avec une tendance à la baisse ces dernières années. L'Italie, l'Irlande, le Royaume-Uni, la République tchèque et l'Allemagne étaient traditionnellement les principaux exportateurs de flunitrazépam avec, en moyenne, 90 % des exportations mondiales pendant la période 1992-1996. Bien que ces pays assurent encore plus de 25 % des exportations mondiales de cette substance, la Suisse en est devenue ces dernières années le premier exportateur, avec plus de 70 % du total des exportations entre 1997 et 2001. La moyenne annuelle des importations mondiales de flunitrazépam pour la période 1997-2001 était de 15 % inférieure à celle de la période 1992-1996. Le Japon en demeure le principal importateur, ses importations ayant d'ailleurs augmenté, passant de 305 kg en 1996 à 472 kg en 2001, et la part qu'elles représentent dans les importations mondiales ayant fortement progressé, passant de 23 % à 48 %. La France, l'Allemagne, la République tchèque et l'Argentine étaient, par ordre décroissant, les autres grands importateurs au cours de la période 1997-2001, la moyenne de leurs échanges commerciaux s'établissant à plus de 50 kg par an pour cette même période. Vingt-deux autres pays de par le monde ont importé en 2001 des quantités supérieures à 1 kg.

66. Le flunitrazépam continue de figurer au nombre des benzodiazépines dont il est le plus fréquemment fait abus dans le monde. Le marché illicite est alimenté principalement par des détournements des circuits de distribution locaux plutôt que du commerce international. Des préparations de flunitrazépam sont fréquemment exportées clandestinement des pays où ces détournements ont lieu vers d'autres pays où il existe un marché illicite. Plusieurs pays, y compris certains des principaux fabricants et importateurs, appliquent de stricts contrôles, en étroite coopération avec l'industrie pharmaceutique.

Analgésiques

Buprénorphine

67. La buprénorphine, substance inscrite au Tableau III depuis 1989, est utilisée comme analgésique mais égale-

ment, dans certains pays, pour la désintoxication des héroïnomanes et les traitements de substitution. La fabrication totale déclarée a régulièrement augmenté, passant de 303 kg en 1996 à un niveau sans précédent de 1 056 kg en 2000; toutefois, en 2001, elle est retombée à 470 kg. Le Royaume-Uni demeure le premier fabricant de buprénorphine. Sa production, qui représentait en moyenne 91 % de la fabrication mondiale entre 1997 et 2001, a augmenté, passant de 274 kg en 1996 à une moyenne de 950 kg pour la période 1999-2000; en 2001, ce pays a déclaré n'en avoir fabriqué que 337 kg. La quantité de buprénorphine fabriquée en Inde s'est établie en moyenne à 13,8 kg par an de 1997 à 2001, passant de 8 kg en 1997 à 22 kg en 1999, mais l'Organe n'a pas encore reçu les statistiques de fabrication pour 2001. Parmi les autres pays fabriquant cette substance, l'Australie, qui n'avait déclaré que de faibles quantités par le passé, a déclaré en avoir fabriqué 134 kg en 2001. Les Pays-Bas en ont fabriqué en moyenne 9,2 kg pendant la période 1997-2001.

68. Neuf pays ont signalé avoir exporté de la buprénorphine ces dernières années. Les exportations totales sont passées progressivement de 100 kg en 1996 à 403 kg en 2001, soit un accroissement moyen de 47 % par an. Cette évolution est due à la progression des exportations de buprénorphine du Royaume-Uni, qui en est le principal exportateur: entre 1996 et 2001, en effet, elles sont passées de 84 kg à 286 kg. En 2001, des quantités non négligeables ont également été exportées par l'Australie (87 kg), l'Allemagne (14 kg), les Pays-Bas (9 kg) et la France (5 kg).

69. La France a occupé le premier rang des 22 pays ayant signalé des importations de buprénorphine pendant la période 1997-2001 et les quantités qu'elle a importées, essentiellement destinées à la consommation intérieure, ont régulièrement augmenté, passant de 68 kg en 1996 à 239 kg en 2001. Les deux autres grands importateurs de buprénorphine ont été l'Allemagne et les États-Unis. En 2001, ces pays ont importé respectivement 89 kg et 18 kg de cette substance, alors que leurs importations annuelles pendant la période 1996-2000 s'élevaient en moyenne à 12,8 kg et 6,4 kg. En Italie, les importations ont augmenté, passant de 1 kg par an en moyenne pour la période 1997-1999 à 20 kg en 2001. En 2001, le Brésil et les Pays-Bas ont signalé pour la première fois avoir importé de la buprénorphine (28 kg et 4 kg, respectivement). L'utilisation plus fréquente de la buprénorphine en France et en Allemagne résulte principalement de son emploi à des fins médicales, pour la désintoxication des héroïnomanes et les traitements de substitution.

Pentazocine

70. La pentazocine a été inscrite au Tableau III en 1984. La fabrication mondiale déclarée a augmenté régulièrement, passant de 1,3 tonne en 1996 à 5,4 tonnes en 2000 avant de retomber à 2,9 tonnes en 2001. Ces dernières années, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Inde ont été les principaux fabricants de cette substance. Ainsi, en 2001, l'Italie a produit près de 90 % de la pentazocine fabriquée dans le monde, sa fabrication annuelle moyenne s'élevant à 2,27 tonnes pour la période 1997-2001. Le Royaume-Uni en a fabriqué environ 1,3 tonne par an, mais n'a pas signalé en avoir fabriqué en 1999 ni en 2001. L'Inde, qui

n'avait pas déclaré en avoir fabriqué pendant la période 1996-1998, fait désormais partie des principaux fabricants, avec une production annuelle de 2,5 tonnes en 1999 et de 1,4 tonne en 2000, essentiellement destinées à la consommation intérieure, mais les statistiques pour 2001 n'ont pas encore été reçues. Les autres pays ayant déclaré avoir fabriqué de la pentazocine sont les États-Unis (439 kg pour la période 1997-2001) et la Slovénie (103 kg en 1998). En 2001, la Hongrie a signalé pour la première fois en avoir fabriqué (136 kg).

71. Parmi les 19 pays ayant déclaré avoir exporté de la pentazocine ces dernières années, l'Italie a occupé le pre-

mier rang avec environ la moitié des exportations mondiales, suivie du Royaume-Uni, de la Suisse, de la Slovénie, des États-Unis, de l'Inde et du Portugal. En 2001, les exportations du Royaume-Uni représentaient environ la moitié de celles déclarées en 1997. Depuis 1997, les exportations de la Slovénie sont stables (334 kg en moyenne). Celles des États-Unis sont progressivement tombées de 908 kg en 1996 à 221 kg en 2001. Les principaux importateurs de pentazocine en 2001 ont été la Roumanie (480 kg), le Japon (370 kg), la Suisse (338 kg, réexportés pour l'essentiel), le Portugal (255 kg), les États-Unis (223 kg) et le Canada (219 kg). La Slovénie n'a pas signalé d'importation en 2001.

Substances inscrites au Tableau IV

72. Sont inscrites au Tableau IV 62 substances ayant diverses applications en médecine et appartenant aux groupes suivants: stimulants du système nerveux central (14 substances); anxiolytiques de type benzodiazépine (22); autres anxiolytiques (1); sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine (11); antiépileptiques de type benzodiazépine (1); sédatifs-hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique (7); autres sédatifs-hypnotiques (5); et analgésiques (1).

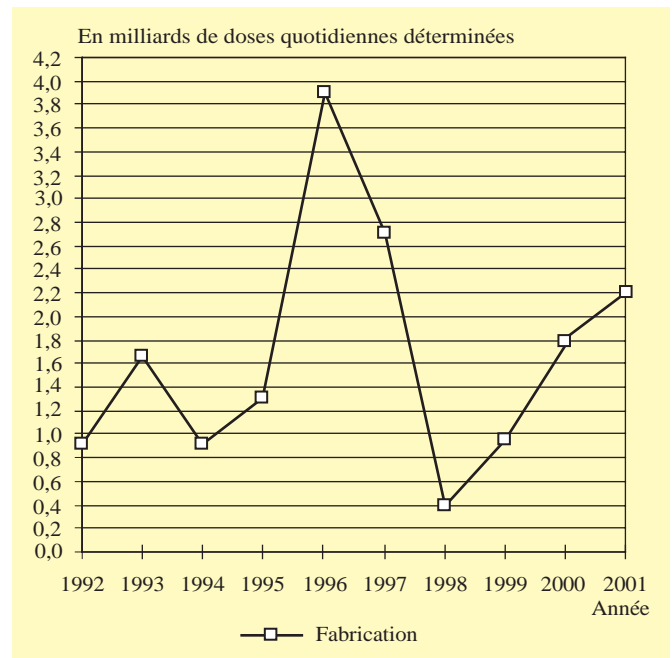
Stimulants du système nerveux central

73. Quatorze stimulants sont inscrits au Tableau IV: l'amfépramone, l'aminorex, la benzphétamine, l'étilamphétamine, la fencamfamine, le fenproporex, le mazindol, le méfénorex, le mésocarbe, la pémoline, la phendimétrazine, la phentermine, le pipradrol et la pyrovalérone. Seuls l'amfépramone et le pipradrol figuraient dès l'origine au Tableau IV, tous les autres stimulants ayant été inscrits par la suite. Ces substances sont utilisées essentiellement comme anorexigènes ou pour le traitement des troubles de l'attention.

74. La fabrication déclarée de stimulants inscrits au Tableau IV a été extrêmement fluctuante entre 1996 et 2001 (voir fig. 10). La quantité de substances fabriquées a été relativement stable, la production totale signalée pendant la période 1991-1995 s'établissant en moyenne à 1,2 milliard de doses quotidiennes déterminées par an. En 1996, un pic à 3,9 milliards de doses a été atteint, qui s'explique par l'utilisation de plus en plus fréquente de stimulants comme anorexigènes. À la suite d'une controverse médicale concernant l'utilisation de ces substances pour le traitement de l'obésité, la fabrication mondiale a diminué en 1997 et atteint son niveau le plus bas en 1998 (356 millions de doses), pour remonter par la suite et s'établir au total à 2,2 milliards de doses en 2001.

75. Les fluctuations enregistrées entre 1996 et 1998 s'expliquent principalement par l'évolution de l'utilisation de la phentermine aux États-Unis pour le traitement de l'obésité en association avec un autre anorexigène, la fenfluramine (voir fig. 11). Après le retrait de la fenfluramine aux États-Unis et dans un certain nombre d'autres pays en septembre 1997, la phentermine a été nettement moins utilisée. Toutefois, ces deux dernières années, la fabrication et la consommation ont repris et la phentermine est de nouveau l'anorexigène le plus consommé aux États-Unis.

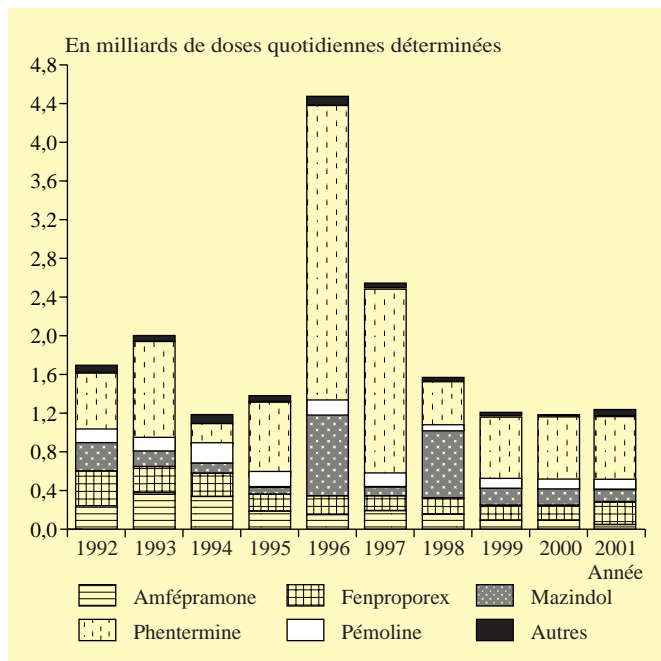
Figure 10. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: fabrication totale déclarée, 1992-2001



76. Dans les années 90, c'est sur le continent américain que la consommation par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV a été la plus importante. Les mesures prises par certains pays d'Amérique du Sud (tels que l'Argentine et le Chili) contre l'utilisation inappropriée de ces stimulants ont permis de réduire ces taux de consommation élevés. La baisse temporaire de la consommation de phentermine aux États-Unis a, elle aussi, contribué à cette évolution, mais il est à noter que, depuis deux ans, la consommation a repris dans ce pays, bien qu'à un niveau inférieur à celui de 1996. Parallèlement, la consommation d'anorexigènes dans certains pays d'Asie et d'Europe a considérablement augmenté, ces deux continents enregistrant la consommation par habitant la plus élevée (voir fig. 12). En Europe, la consommation par habitant varie grandement d'un pays à l'autre: alors qu'elle a nettement reculé dans certains pays, elle a considérablement augmenté dans d'autres. De tous les pays du monde, ce sont le Royaume-Uni (14,85 doses quotidiennes déterminées par habitant et par jour), l'Australie (9,68 doses) et Singapour (8,77 doses) qui ont déclaré la consommation

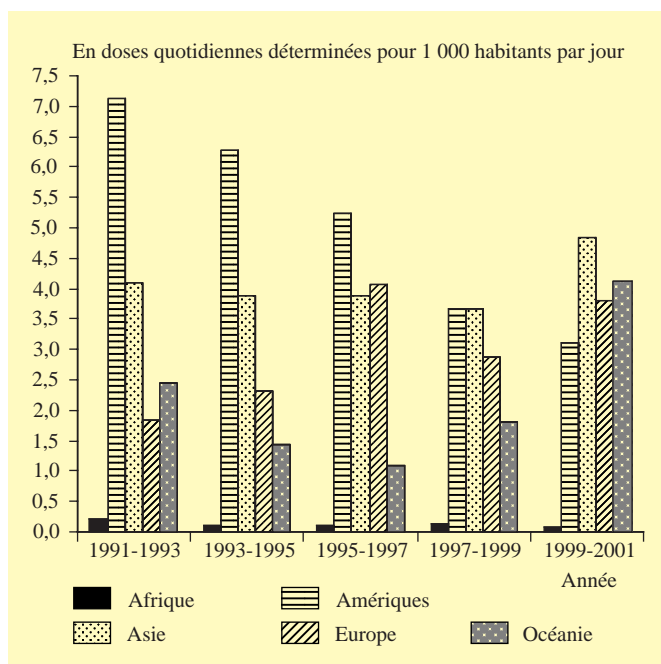
la plus élevée par habitant de stimulants inscrits au Tableau IV pendant la période 1999-2001. Des détournements et des abus d'anorexigènes ont été signalés par plusieurs pays partout dans le monde ces dernières années.

Figure 11. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation mondiale calculée*, 1992-2001



*Calculée sur la base des statistiques communiquées par les États, la consommation mondiale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées.

Figure 12. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: consommation nationale moyenne de quelques pays, par région*, 1991-2001



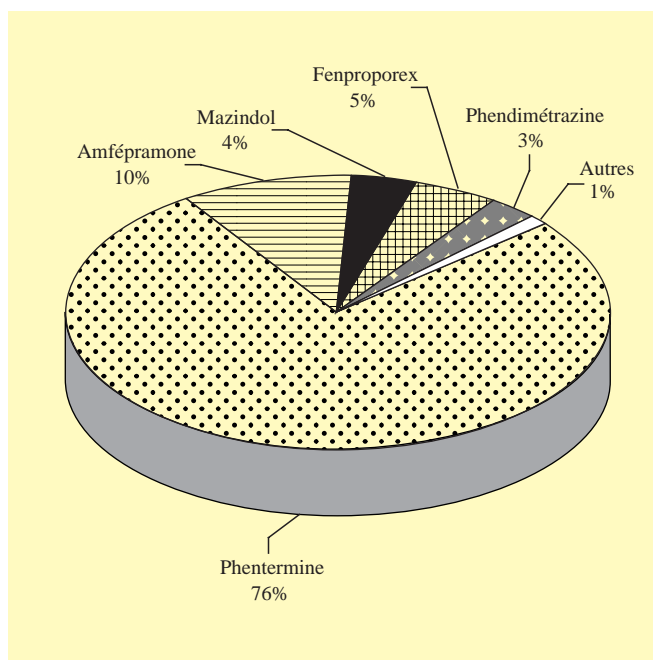
*Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

77. En 2001, la fabrication déclarée de phentermine (1,7 milliard de doses quotidiennes déterminées) représentait 76 % de celle de l'ensemble des stimulants inscrits au Tableau IV, celle d'amfépramone (219 millions de doses) 9 %, celle de fenproporex (108 millions de doses) 5 %, et celle de mazindol (97 millions de doses), de phendimétrazine (77 millions de doses) et de benzphétamine (21 millions de doses) 1 % à 4 %. La fabrication de pémoline (875 000 doses) était négligeable. Aucun pays n'a signalé avoir fabriqué d'autres stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV (voir fig. 13).

78. La phentermine est le principal stimulant du système nerveux central inscrit au Tableau IV, et sa part dans la fabrication totale de stimulants varie fortement d'une année sur l'autre (entre 25 et 76 %). Ainsi, au cours de la période 1991-1995, les quantités de phentermine fabriquées se sont élevées en moyenne à 9,5 tonnes par an, puis elles ont atteint un pic à 50 tonnes en 1996, avant de retomber à 30 tonnes en 1997. Aucun pays n'a déclaré de fabrication en 1998, mais les quantités produites ont régulièrement augmenté entre 1999 (2,6 tonnes) et 2001 (25,5 tonnes). Au cours de la période 2000-2001, le Royaume-Uni (13 tonnes en 2000) et les États-Unis (21,6 tonnes en 2001) en ont été les principaux fabricants, des quantités moindres ayant été fabriquées en 2001 par l'Allemagne (1,7 tonne), l'Espagne (1,6 tonne) et l'Italie (615 kg).

79. Jusqu'à il y a peu, le Royaume-Uni était le principal exportateur de phentermine (plus de 5 tonnes en 2000). En 2001, cependant, ses exportations sont tombées à 189 kg, le premier rang revenant à la Suisse (1,2 tonne). L'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie et les Pays-Bas en ont chacun exporté moins de 1 tonne. En 2001, 32 pays et territoires ont déclaré en avoir importé des quantités supérieures à 1 kg. Plusieurs des principaux importateurs, dont l'Australie et les Pays-Bas, en ont réexporté une part importante. La

Figure 13. Stimulants du système nerveux central inscrits au Tableau IV: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2001



Thaïlande, pour sa part, en a importé 1,3 tonne, destinée exclusivement à la consommation intérieure.

80. En 2001, la fabrication totale déclarée d'amfépramone, substance principalement utilisée comme anorexigène, a été d'environ 16 tonnes, soit une tonne de moins que la quantité moyenne fabriquée en 1999 et 2000. Seuls trois pays ont signalé en avoir fabriqué en 2001: le Brésil (8,1 tonnes), la Suisse (7,1 tonnes) et l'Italie (1,2 tonne). La Suisse en est le premier exportateur, avec plus de 7 tonnes par an en moyenne entre 1998 et 2001. L'Italie exporte la quasi-totalité des quantités qu'elle fabrique et, au Brésil, la fabrication est presque exclusivement destinée à la consommation intérieure. En 2001, le Mexique (1,9 tonne), la Belgique (1,4 tonne) et l'Allemagne (1,2 tonne) ont été les principaux importateurs de cette substance. L'Allemagne a réexporté la majeure partie de ses importations, tandis qu'au Mexique et en Belgique les quantités importées étaient destinées à la consommation intérieure. Toujours en 2001, 15 autres pays ont déclaré avoir importé plus de 1 kg d'amfépramone. Des tentatives de détournement et des cas de trafic ont été signalés dans plusieurs pays d'Asie et d'Europe ces dernières années.

81. Le fenproporex, substance principalement utilisée comme anorexigène, a été placé sous contrôle international en 1986. Depuis, seuls le Brésil, la France et la Suisse ont déclaré en avoir fabriqué. En 2001, le Brésil a été le seul à en fabriquer, déclarant 2,2 tonnes, soit la quantité la plus importante qu'il ait jamais signalée. Au cours de la période 1995-1999, les quantités fabriquées en France ont beaucoup varié, tournant en moyenne autour de 1,3 tonne par an, ce qui constitue une forte baisse par rapport à la moyenne annuelle de près de 3 tonnes enregistrée entre 1992 et 1994. La France n'a pas signalé de fabrication de fenproporex depuis 2000, ce qui s'explique probablement par le fait que ce pays a adopté une réglementation rigoureuse concernant la prescription d'anorexigènes. La Suisse déclarait depuis 1997 fabriquer des quantités de fenproporex en augmentation constante, jusqu'à 4,9 tonnes en 2000, soit la quantité la plus importante signalée dans le monde pour cette année-là, mais elle n'en a pas fabriqué en 2001. Au Brésil, la fabrication est destinée presque exclusivement à la consommation intérieure, alors que la Suisse exporte la totalité des quantités qu'elle fabrique. En 2001, le Brésil était le premier importateur de fenproporex (1,8 tonne), suivi du Mexique (966 kg). Depuis 1995, 14 autres pays, surtout d'Amérique latine et d'Europe méridionale, ont déclaré avoir importé des quantités de fenproporex supérieures à 1 kg.

82. Le mazindol est fabriqué exclusivement au Brésil (90 kg par an en moyenne pour la période 1999-2001, la moitié environ étant destinée à la consommation intérieure et le reste exporté). La Pologne est le seul autre pays à avoir jamais signalé de fabrication de mazindol (25 kg en 1998 et 1 kg en 1999). Les principaux importateurs sont le Mexique (37 kg en 2001, exclusivement destinés à la consommation intérieure), et la Suisse (69 kg en 2001, réexportés). Entre 1997 et 2001, 14 autres pays ont déclaré avoir importé des quantités comprises entre 1 et 10 kg.

83. L'Italie, principal fabricant de phendimétrazine, en a produit en 2001 5,1 tonnes, chiffre inégalé jusque-là. Les États-Unis n'ont déclaré en avoir fabriqué qu'en 1999 et 2001, et chaque fois en quantités relativement faibles

(560 kg et 274 kg, respectivement). La phendimétrazine fabriquée en Italie est surtout destinée à l'exportation (4,5 tonnes en 2001). Les États-Unis sont traditionnellement le principal importateur de cette substance (3,8 tonnes en 2001). Depuis 1997, cinq autres pays ont déclaré des importations supérieures à 1 kg.

84. Seuls les États-Unis ont déclaré avoir fabriqué de la benzphétamine (1,6 tonne en 2001, destinée presque exclusivement à la consommation intérieure). Aucune transaction internationale de cette substance n'a été signalée.

85. La fabrication de pémoline, substance placée sous contrôle international depuis 1989, a représenté 8,7 tonnes en 1995 mais est tombée à 4,6 tonnes en 1997; aucun pays n'a déclaré de fabrication en 1998 et seuls les États-Unis l'ont fait en 2001 (35 kg). Cette année-là, les principaux exportateurs étaient les Pays-Bas (716 kg) et la Suisse (722 kg), et les principaux importateurs Israël (627 kg), l'Argentine (344 kg), les États-Unis (187 kg) et l'Espagne (175 kg). La majeure partie des importations de ces pays étaient destinées à la consommation intérieure. Toujours en 2001, six autres pays ont déclaré avoir importé plus de 1 kg. La pémoline est utilisée non seulement comme stimulant, mais aussi pour le traitement des troubles de l'attention.

86. Au cours des années 80 et au début des années 90, une partie des échanges internationaux de pémoline s'expliquait par les tentatives de détournement menées, au niveau de la fabrication et du commerce licites, par des trafiquants de drogues. Depuis 1993, les pays, en étroite collaboration avec l'Organe, sont parvenus à déjouer la plupart de ces tentatives.

87. La fabrication et le commerce des autres stimulants inscrits au Tableau IV ont été signalés sporadiquement. Aucun pays n'a déclaré en avoir fabriqué en 2001. En 1999, la fabrication de pipradrol a été signalée par la France (20 kg). Aucun pays n'a déclaré avoir fabriqué, entre 1999 et 2001, les substances suivantes: aminorex, étilamphétamine, fencamfamine, méfénorex, mésocarbe et pyrovalérone. Des transactions occasionnelles de fencamfamine, de méfénorex et de pipradrol ont été signalées. L'aminorex, la benzphétamine, l'étilamphétamine, le mésocarbe et la pyrovalérone n'ont fait l'objet d'aucune transaction internationale.

Anxiolytiques de type benzodiazépine

88. En 1984, 33 benzodiazépines ont été inscrites au Tableau IV. Le midazolam y a été inscrit en 1990 et le brotizolam en 1995. Cette même année, le flunitrazépam a été transféré du Tableau IV au Tableau III.

89. Le nombre de pays et de territoires signalant la fabrication et/ou le commerce de benzodiazépines a très fortement augmenté. Depuis 1990, 184 pays et territoires ont signalé au moins une fois la fabrication ou le commerce de ces substances en quantité supérieure à 1 kg. Le Canada a communiqué des statistiques pour la première fois en 2000, mais les données fournies ne couvraient que les quatre derniers mois de l'année, les benzodiazépines n'ayant été placées sous contrôle que le 1^{er} septembre 2000. L'Autriche et la Belgique ne communiquent des statistiques que depuis 1998 et 1999, respectivement.

90. Vingt-deux benzodiazépines sont généralement classées parmi les anxiolytiques. La fabrication totale déclarée de ce groupe de substances, exprimée en doses quotidiennes déterminées, a constamment augmenté depuis 1996, atteignant en 2001 un pic à 28,9 milliards de doses, soit une hausse de 21 % (voir fig. 14). Les quantités totales d'anxiolytiques de type benzodiazépine fabriquées varient généralement en fonction de celles du diazépam, qui est la principale substance de ce groupe et qui représentait plus de 56 % (soit 16,3 milliards de doses quotidiennes déterminées) de la fabrication totale déclarée en 2001. Toujours en 2001, la part du lorazépam (4,4 milliards de doses) a augmenté pour atteindre plus de 15 %; celle de l'alprazolam (3,3 milliards de doses) représentait 11,5 %, alors que le bromazépam, le chlordiazépoxide, l'oxazépam et le clorazépate en constituaient chacun entre 1 et 5 % (voir fig. 15). Les 15 autres substances de ce groupe (camazépam, clobazam, clotiazépam, cloxazolam, déloraépam, loflazépate d'éthyle, fludiazépam, halazépam, kétazolam, médazépam, nordazépam, oxazépam, pinazépam, prazépam et tétrazépam) n'en représentaient ensemble que moins de 5 %. Aucun pays n'a déclaré avoir fabriqué de camazépam ni de déloraépam en 2001. Comme le montrent les figures 16 et 17, la Chine et l'Italie ont été les principaux fabricants d'anxiolytiques de type benzodiazépine au cours de la décennie 1992-2001.

91. La consommation approximative, telle que calculée par l'Organe, a évolué de la même façon que la fabrication (voir fig. 18). En 2001, la consommation totale de ce groupe de substances a augmenté de 8 % pour atteindre 26 milliards de doses quotidiennes déterminées. La consommation nationale moyenne calculée d'anxiolytiques de type benzodiazépine est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir fig. 19). En 2001, la consommation observée dans les cinq pays européens où elle est la plus élevée a atteint en moyenne 69 doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour.

Figure 14. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée, par substance, 1992-2001

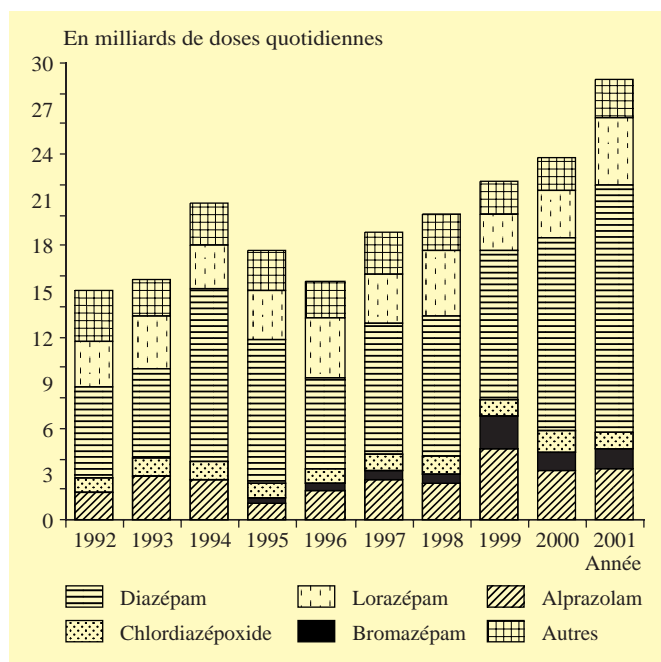


Figure 15. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2001

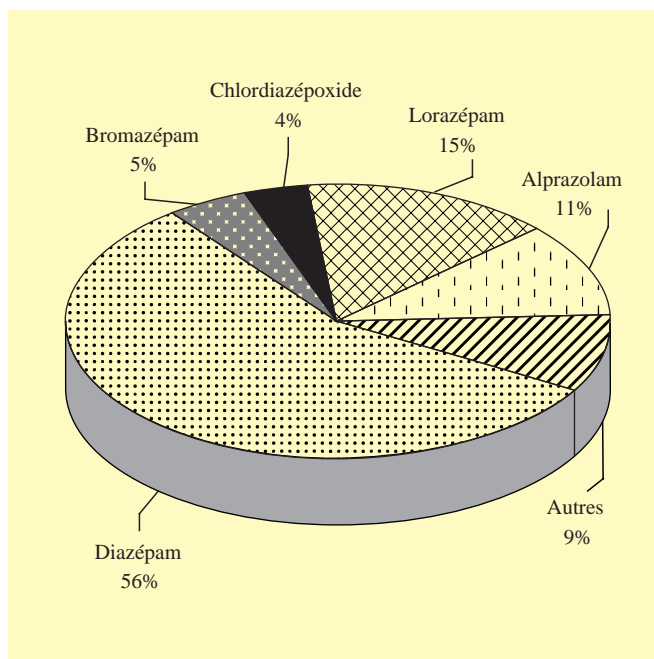
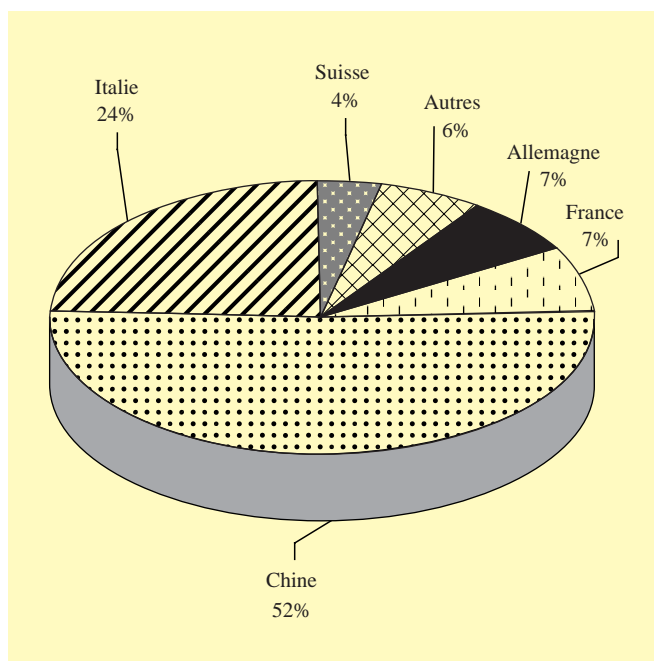


Figure 16. Anxiolytiques de type benzodiazépine: part des pays dans la fabrication totale déclarée, 2001



92. On a souvent constaté, principalement dans des pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est⁷, des tentatives de détournement de certains anxiolytiques de type benzodiazépine destinés au commerce international, en particulier de diazépam et de chlordiazépoxide.

⁷Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1997 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.98.XI.1), par. 180; Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.99.XI.1), par. 114.

Figure 17. Anxiolytiques de type benzodiazépine: fabrication déclarée de quelques pays, 1992-2001

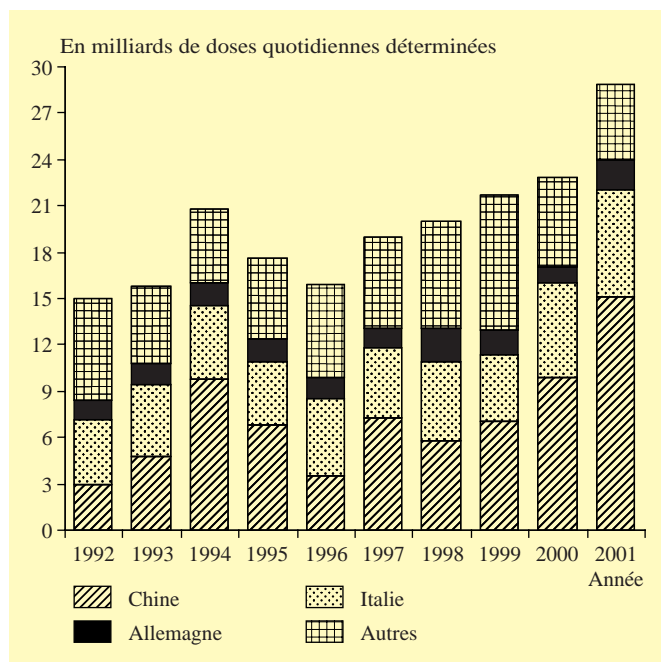
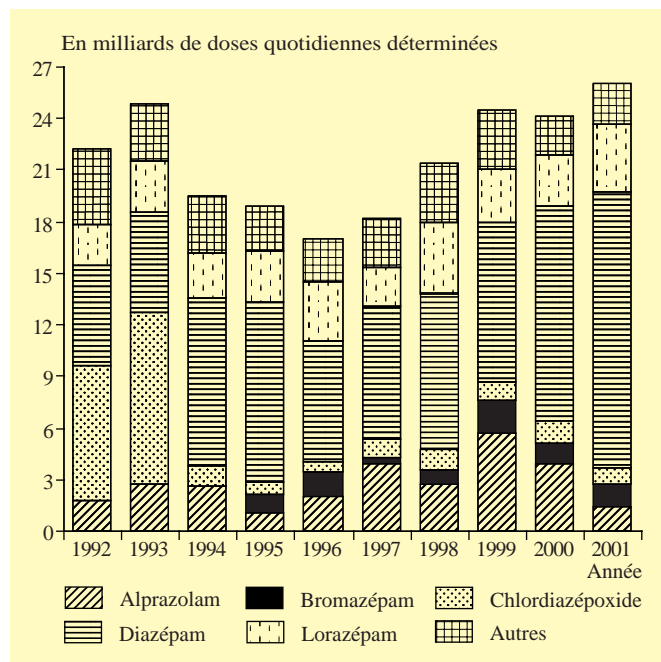


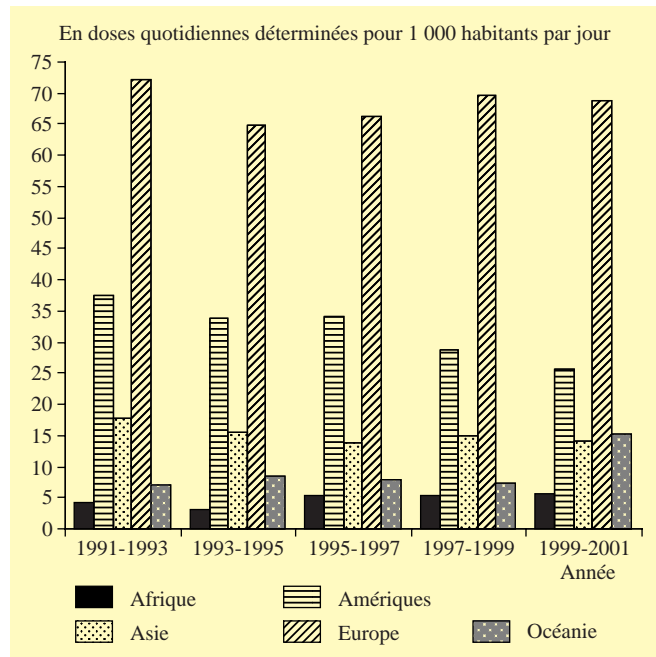
Figure 18. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée*, par substance, 1992-2001



*Calculée sur la base des statistiques communiquées par les États, la consommation mondiale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées.

93. Le diazépam, qui est la substance la plus vendue du groupe des anxiolytiques de type benzodiazépine, est consommé partout dans le monde. Au cours de la période 1997-2000, la fabrication mondiale de diazépam a augmenté régulièrement, s'établissant en moyenne à plus de 100 tonnes par an. En 2001, cette tendance s'est poursuivie puisque les 9 pays qui ont déclaré en avoir fabriqué en ont produit au total 162 tonnes, soit 28 % de plus qu'en 2000. La Chine, qui est de longue date le premier

Figure 19. Anxiolytiques de type benzodiazépine: consommation nationale moyenne de quelques pays, par région*, 1991-2001



*Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

fabricant et exportateur de diazépam, a assuré 88 % de la production mondiale en 2001. Parmi les autres gros fabricants et exportateurs de ces dernières années figurent notamment le Brésil, l'Inde, l'Italie et la Suisse.

94. En Chine, la quantité de diazépam fabriquée a atteint, en 2001, un pic à plus de 143 tonnes (soit 56 % d'augmentation par rapport à l'année précédente) alors qu'elle n'avait oscillé qu'entre 24 et 92 tonnes au cours de la décennie 1992-2001. Ce pays a de plus assuré en moyenne plus d'un tiers des exportations mondiales de cette substance au cours de la période 1997-2001. Toutefois, il n'en a exporté que 20 tonnes en 2001, soit bien moins que la quantité déclarée au milieu des années 90 (67 tonnes, par exemple, en 1994).

95. Bien qu'en Italie, deuxième fabricant et exportateur de diazépam, la quantité fabriquée ait baissé, passant de 21 tonnes en 2000 à 16 tonnes en 2001, les exportations ont continué à augmenter pour atteindre 20 tonnes en 2001. En Inde, la fabrication recule depuis quelques années, puisqu'elle est tombée de 11 tonnes en moyenne pour la période 1998-1999 à 7 tonnes en 2000; il est à noter que l'Organe n'a pas reçu de statistiques pour 2001. Alors que les quantités fabriquées sont en baisse, ce pays a continué à exporter en moyenne une tonne de diazépam par an de 1997 à 2001. Pendant la même période, les quantités fabriquées au Brésil et en Suisse s'établissaient en moyenne autour de 3 tonnes par an. Toujours pour cette période, 94 % des quantités fabriquées au Brésil étaient destinées à la consommation intérieure. Les exportations suisses ont dépassé 10 tonnes en 2001. Les seuls autres pays à avoir fabriqué du diazépam en 2001 sont la Pologne (609 kg), les États-Unis (280 kg), l'Iraq (242 kg) et le Japon (28 kg).

96. En 2001, 119 pays et territoires ont déclaré avoir importé plus de 1 kg de diazépam, tandis que les 10 premiers importateurs entraînent pour 65 % dans le total des importations. On citera, par exemple, le Danemark (6,9 tonnes), la Suisse (6,6 tonnes), les États-Unis (4,6 tonnes), l'Allemagne (3,8 tonnes), le Royaume-Uni (2,8 tonnes) et la Thaïlande (2,8 tonnes). Le Danemark, la Suisse et le Royaume-Uni ont réexporté la plus grande partie des quantités importées. L'Espagne, qui figurait auparavant au nombre des gros importateurs, a réduit ses importations, qui sont passées de 29 tonnes en 1989 (principalement destinées à des fins vétérinaires) à 10 tonnes en 1997 puis à 1,8 tonne en 2001.

97. La fabrication totale déclarée de lorazépam a enregistré une tendance à la hausse entre 2000 et 2001, atteignant 11,1 tonnes en 2001, soit une augmentation de 44 % par rapport à 2000. La nette tendance à la baisse constatée pour la période 1998-1999, lorsque ces quantités étaient passées de 10,6 tonnes à 5,8 tonnes, s'est ainsi renversée. Ces fluctuations sont dues à des variations notables des quantités fabriquées en Italie (6,1 tonnes en 2001) et en Allemagne (4,7 tonnes en 2001), les deux premiers fabricants de lorazépam, qui ont assuré, pour la période 1997-2001, 95 % de la production déclarée. L'Inde a fabriqué jusqu'à une demi-tonne de cette substance ces dernières années, mais l'Organe n'a pas reçu de statistiques pour 2001. Les seuls autres pays ayant déclaré en avoir fabriqué en 2001 sont la Pologne (221 kg), le Royaume-Uni (51 kg), Israël (24 kg), l'Espagne (14 kg) et la Slovaquie (1 kg).

98. Les échanges internationaux de lorazépam se sont établis en moyenne à un peu plus de 10 tonnes par an au cours de la période 1997-2001, 9,2 tonnes ayant été importées en 2001. L'Italie, l'Allemagne et l'Irlande ont été de loin les principaux exportateurs de cette substance au cours des dernières années et leur part représentait 88 % des exportations en 2001. Des 77 pays qui ont importé plus de 1 kg de lorazépam au moins une fois entre 1997 et 2001, l'Irlande et les États-Unis figurent au premier rang, entrant à eux deux pour 42 % dans le total des importations. Toutefois, en 2001, les importations de ces deux pays ont reculé par rapport à la moyenne annuelle pour la période 1997-2000. En effet, alors que cette moyenne s'établissait à 2,9 tonnes pour l'Irlande, la quantité importée est passée à 2,6 tonnes cette année-là; pour les États-Unis, ces chiffres s'établissaient respectivement à 1,5 tonne et 630 kg. Les autres gros importateurs, en 2001, étaient la France (730 kg), l'Espagne (638 kg), l'Italie (635 kg) et l'Argentine (559 kg). Alors que l'Allemagne, l'Irlande et l'Italie réexportent la quasi-totalité de leurs importations, l'Argentine, l'Espagne, les États-Unis et la France restent les principaux pays consommateurs et leurs importations sont destinées au marché intérieur.

99. Les quantités déclarées d'alprazolam fabriquées dans le monde ont varié au cours des dernières années, passant de 1,1 tonne en 1995 à 4,7 tonnes en 1999, pour retomber ensuite en moyenne à 3,2 tonnes pour la période 2000-2001. Ces fluctuations sont dues dans une large mesure à la variation des quantités fabriquées aux États-Unis, pays qui assurait 60 % de la fabrication mondiale avant 1995. Après en avoir fabriqué 1,5 tonne en 1999, les États-Unis n'ont déclaré aucune fabrication ces deux dernières années. En 2001, la France et l'Italie ont fabriqué chacune 1,3 tonne d'alprazolam, soit, à elles

deux, 79 % de la production mondiale. Ces deux pays sont également les principaux exportateurs de cette substance pour 2001, et leurs parts associées à celles de la Belgique, des États-Unis et de l'Inde représentent 87 % des exportations pour cette année-là.

100. En 2001, 57 pays et territoires de par le monde ont déclaré avoir importé des quantités supérieures à 1 kg d'alprazolam. Le total des importations a fluctué entre 1,6 tonne et 4,1 tonnes, la moyenne annuelle s'établissant à 3,4 tonnes pour la période 1997-2001. Ces fluctuations s'expliquent principalement par les fortes variations enregistrées en Belgique et aux États-Unis. En 2001, la Belgique (1 tonne), les États-Unis (838 kg), la Suisse (185 kg), l'Espagne (182 kg), la France (162 kg), la Hongrie (148 kg), le Japon (144 kg), l'Argentine (137 kg) et l'Italie (130 kg) ont été les principaux importateurs d'alprazolam, ces neuf pays assurant ensemble plus des trois quarts des importations. La plus grande partie des importations en Belgique, en France, en Italie et en Suisse était ensuite réexportée.

101. La fabrication totale déclarée de bromazépam a grandement fluctué entre 1997 et 2001. Après avoir augmenté fortement par rapport à la moyenne annuelle de 6 tonnes enregistrée pour la période 1997-1998, elle a culminé à plus de 21 tonnes en 1999 pour perdre ensuite 40 % en 2000-2001, période pour laquelle elle s'est située en moyenne à 12,4 tonnes par an. En 2001, la Suisse, avec 8,4 tonnes, est demeurée le premier fabricant de bromazépam, puisqu'elle a assuré 62 % de la fabrication mondiale (13,4 tonnes). L'Italie et le Brésil sont les deux seuls autres gros fabricants de cette substance avec en moyenne, pour la période 1997-2001, 3,7 tonnes et 1,6 tonne par an respectivement.

102. Les exportations de bromazépam ont atteint en moyenne 13,4 tonnes par an pour la période 1997-2001. Les premiers exportateurs sont la Suisse (8,5 tonnes) et l'Italie (4,2 tonnes), qui ont, ensemble, assuré 85 % des exportations en 2001. Cette même année, 72 pays ont déclaré avoir importé du bromazépam en quantités supérieures à 1 kg, quatre d'entre eux entrant pour 52 % dans le total des importations. Au cours de la période 1997-2001, l'intégralité des quantités importées par l'Italie et la Suisse a été réexportée; en revanche, pour cette même période, 95 % des quantités importées par la France et 65 % de celles importées par l'Allemagne étaient destinées à la consommation intérieure. La consommation mondiale calculée de bromazépam a oscillé autour de 1,4 milliard de doses quotidiennes déterminées par an au cours de cette période.

103. Au cours de la période 1997-2001, la fabrication totale déclarée de chlordiazépoxyde a fortement fluctué, se situant en moyenne à 36 tonnes par an. En 2001, cinq pays ont déclaré avoir fabriqué cette substance, dont la production mondiale (33 tonnes) a été de 25 % inférieure à celle de l'année précédente. Ces fluctuations sont fonction des quantités fabriquées en Chine et en Italie, premiers fabricants, qui ont assuré à eux deux plus de 95 % de la fabrication mondiale en 2001. Alors que 85 % des 19 tonnes fabriquées en Chine en 2001 étaient destinées à la consommation intérieure, les 12 tonnes fabriquées en Italie étaient intégralement destinées à l'exportation. Avec la Suisse, troisième exportateur de cette substance,

ces pays ont assuré plus de 85 % des exportations mondiales en 2001.

104. Les échanges internationaux de chlordiazépoxyde se sont établis en moyenne à plus de 20 tonnes pour la période 1997-2001. Depuis 1997, 94 pays ont déclaré en avoir importé au moins une fois en quantités supérieures à 1 kilo. En 2001, les importations se sont chiffrées à 17 tonnes, soit 29 % de moins que l'année précédente. Cette année-là, les principaux importateurs ont été la Suisse (3,9 tonnes destinées entièrement à la réexportation), l'Espagne (3,2 tonnes, dont 30 % destinés à la réexportation) et les États-Unis (1,6 tonne destinée à la consommation intérieure). Au cours de la période 1997-2001, la consommation mondiale s'est située en moyenne à environ 1 milliard de doses quotidiennes déterminées par an. Selon les chiffres calculés pour 2001, la Chine (552 millions de doses) et la France (303 millions de doses) ont été les principaux pays consommateurs de chlordiazépoxyde, assurant à elles deux 85 % de la consommation mondiale.

105. La fabrication mondiale d'oxazépam est restée relativement stable ces dernières années, atteignant en moyenne 28,7 tonnes par an pour la période 1997-2001. En 2001, les principaux fabricants ont été l'Italie (23,5 tonnes) et la France (6,3 tonnes), qui ont assuré à elles deux 97 % de la production mondiale. Les échanges internationaux ont atteint en moyenne quelque 38 tonnes par an entre 1997 et 2001. L'Allemagne, la France et l'Irlande ont été les principaux importateurs d'oxazépam; ces deux dernières ont réexporté la majeure partie des quantités importées.

106. La fabrication totale déclarée de clorazépatate s'est chiffrée à 8,6 tonnes en moyenne pour la période 1997-2001, avec une légère tendance à la baisse ces trois dernières années. En 2001, la France (6 tonnes) et l'Italie (1,9 tonne) ont assuré à elles deux 98 % de la production mondiale. Cette même année, le volume des échanges internationaux a augmenté de 40 %, 54 pays ayant importé en tout 11 tonnes de clorazépatate. Au premier rang venaient l'Espagne et la France, qui ont cependant réexporté la majeure partie des quantités importées.

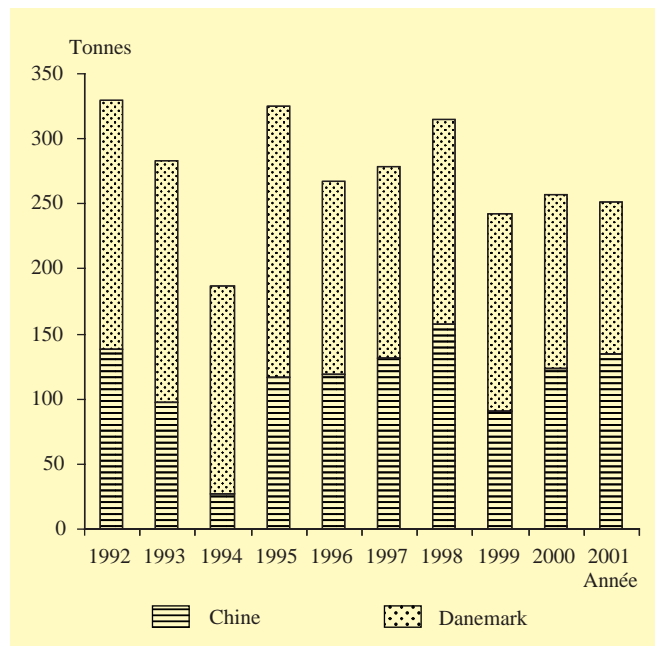
107. La fabrication totale déclarée de clobazam, de clotiazépam, de délórázépam, de loflazépate d'éthyle, de kétazolam, de nordazépam, de prazépam et de tétrazépam a augmenté de 27 % entre 2000 et 2001, passant de 850 millions à 1,1 milliard de doses quotidiennes déterminées. La fabrication de médazépam et de pinazépam a diminué en 2001.

Autres anxiolytiques

Méprobamate

108. Du fait du remplacement progressif de cette substance par les benzodiazépines, la fabrication de méprobamate, seul anxiolytique inscrit au Tableau IV qui ne soit pas de type benzodiazépine, n'a cessé de reculer depuis la fin des années 70, lorsqu'elle avait atteint un pic à près de 1 000 tonnes, pour s'établir en moyenne à environ 250 tonnes par an au cours de la décennie 1992-2001. Si l'on ne prend pas en compte les quantités marginales fabriquées par l'Iraq en 1996 (110 kg) et par la Suisse en 1997 (56 kg), la Chine et le Danemark sont les seuls fabricants de cette substance (voir fig. 20). La majeure partie

Figure 20. Méprobamate: fabrication totale déclarée, 1992-2001



de leur production a été exportée, ces deux pays ayant assuré 90 % des exportations mondiales pour la période 1997-2001. En Chine, la fabrication s'est chiffrée entre 91 tonnes et 158 tonnes, se situant en moyenne à 128 tonnes par an pour cette même période. Au Danemark, l'évolution a été du même ordre, la moyenne s'établissant à 141 tonnes pour cette période.

109. Les échanges internationaux de méprobamate ont atteint en moyenne 300 tonnes par an entre 1997 et 2001, 79 pays ayant déclaré en avoir importé. Au cours de cette même période, la France en a été le principal importateur, achetant en moyenne 97 tonnes par an, presque exclusivement pour la consommation intérieure. En 2001, elle en a importé 111 tonnes, soit 36 % du total mondial. En 2001, les autres gros importateurs étaient Cuba (50 tonnes), l'Afrique du Sud (34 tonnes), la Hongrie (24 tonnes) et le Danemark (13 tonnes, principalement destinées à la réexportation). Les États-Unis n'ont pas déclaré d'importation de méprobamate en 2001, bien qu'au cours des quatre précédentes années ils en aient importé en moyenne 20 tonnes par an pour la consommation intérieure.

Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine

110. Douze benzodiazépines sont généralement utilisées comme sédatifs-hypnotiques, à savoir le brotizolam, l'estazolam, le flunitrazépam (seule benzodiazépine inscrite au Tableau III), le flurazépam, l'haloxazolam, le loprazolam, le lormétazépam, le midazolam, le nimétazépam, le nitrazépam, le témazépam et le triazolam.

111. Au cours de la période 1997-2001, la fabrication totale déclarée de ces 12 substances a été en moyenne de 6,3 milliards de doses quotidiennes déterminées par an, soit environ 40 % de plus qu'entre 1992 et 1996. La Belgique, le Canada et la Suisse ont récemment commencé à communiquer à l'Organe des statistiques sur la fabrication de benzodiazépines, ce qui a permis de faire concorder les chiffres de la consommation annuelle calculée avec ceux de la fabrication totale (voir fig. 21 et 22).

Figure 21. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication totale déclarée par substance, 1992-2001

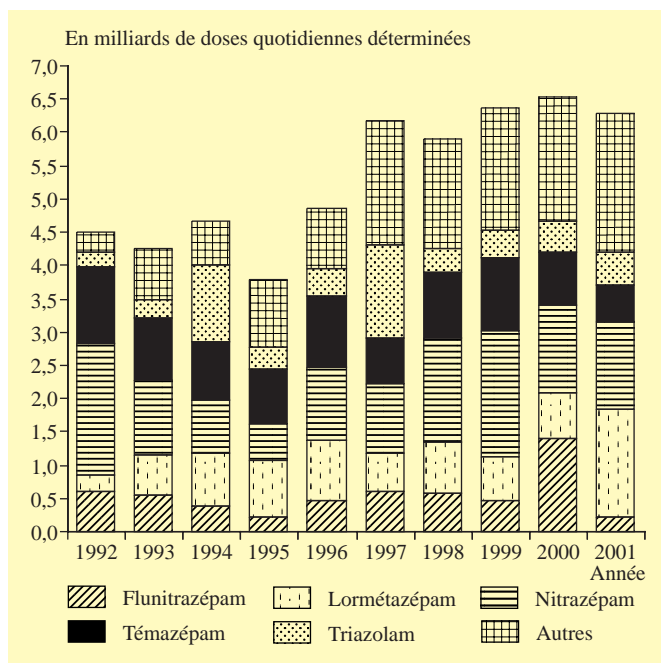
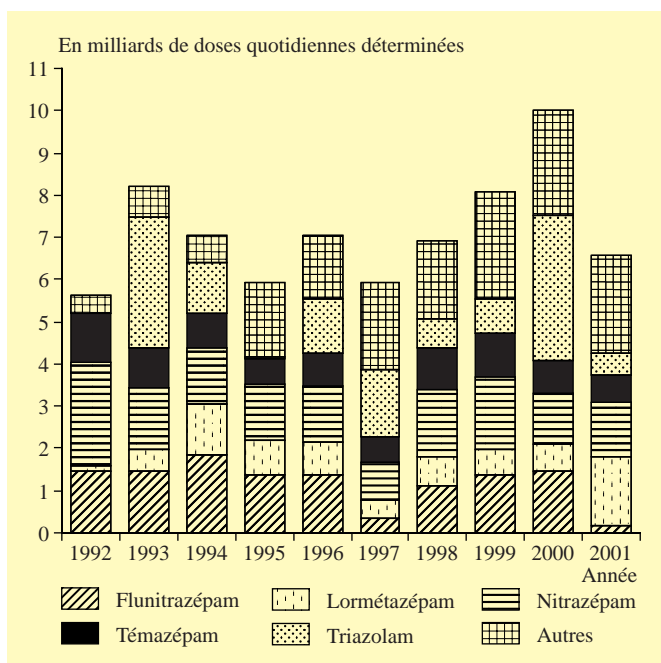


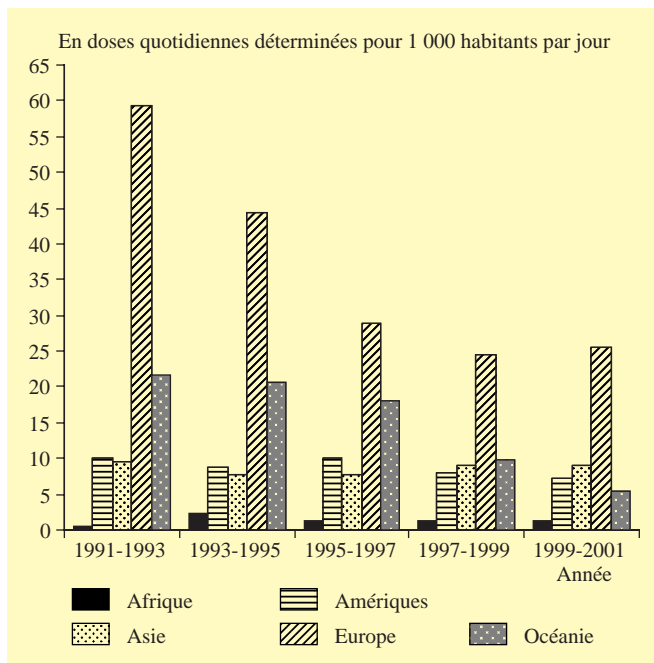
Figure 22. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation mondiale calculée*, 1992-2001



*Calculée sur la base des statistiques communiquées par les États, la consommation mondiale approximative pour une année donnée est ensuite exprimée en doses quotidiennes déterminées.

112. La consommation nationale moyenne calculée de sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine, exprimée en doses quotidiennes déterminées pour 1 000 habitants et par jour, est plus élevée en Europe que dans les autres régions (voir fig. 23).

Figure 23. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: consommation nationale moyenne*, par région, 1991-2001



*Calculée sur la base des données statistiques communiquées par les États, la moyenne des consommations annuelles porte sur une période de trois ans. Les données sur les cinq pays ayant la consommation la plus élevée ont été prises en compte dans le calcul pour chaque région.

113. En 2001, le lormétazépam (1,6 milliard de doses quotidiennes déterminées), le nitrazépam (1,3 milliard de doses), l'estazolam (876 millions de doses) et le brotizolam (836 millions de doses) ont représenté les trois quarts de la fabrication totale déclarée de sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine (voir fig. 24). La part du flunitrazépam a considérablement diminué de 2001 à 2002, revenant de 21 % (1,4 milliard de doses) à 3 % (207 millions de doses) du total, le principal fabricant, la Suisse, n'ayant déclaré aucune fabrication de cette substance en 2001. Le témazépam et le triazolam ont représenté chacun entre 8 et 9 % de la fabrication totale, et les cinq autres substances (flurazépam, haloxazolam, loprazolam, midazolam et nimétazépam) 6 %. L'Italie, l'Allemagne, la Chine, la Suisse et la France ont été les principaux fabricants de ce groupe de substances (voir fig. 25 et 26).

114. Des observations concernant le flunitrazépam, qui a été transféré du Tableau IV au Tableau III en 1995, figurent aux paragraphes 64 à 66 ci-dessus.

115. La fabrication de lormétazépam a régulièrement augmenté après 1991 et a atteint un maximum de 899 kg en 1996; après s'être établie en moyenne à 670 kg pendant la période 1997-2000, elle a enregistré un nouveau record de plus de 1,6 tonne en 2001. Cette dernière hausse peut s'expliquer par la forte augmentation de la production des deux principaux pays fabricants, l'Allemagne et l'Italie, qui, avec 998 kg et 634 kg respectivement, ont plus que doublé les chiffres de 2000. Le seul autre fabricant de lormétazépam, ces dernières années, a été la Pologne, qui en a produit en moyenne 6 kg par an entre 1997 et 2001. En moyenne, plus de 1 tonne de cette substance a fait chaque année l'objet d'échanges au cours de la période 1997-2001, les importations étant passées

Figure 24. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part des diverses substances dans la fabrication totale déclarée, 2001

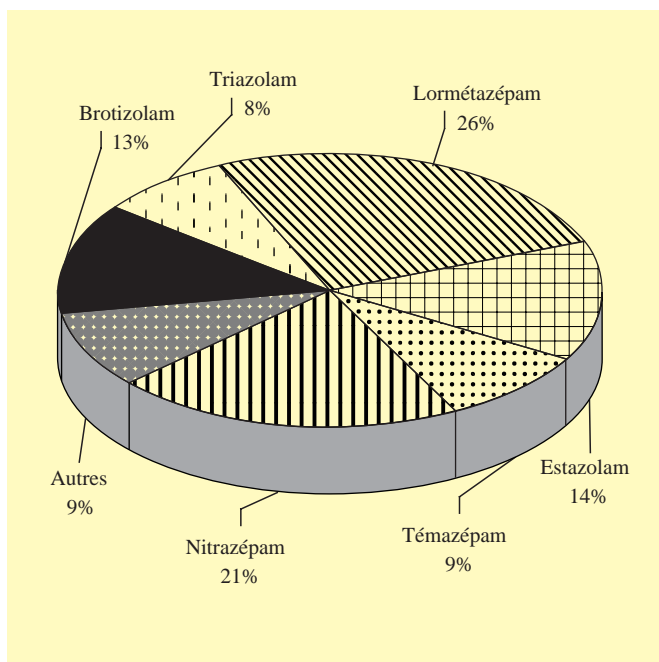


Figure 26. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: part de quelques pays dans la fabrication totale déclarée, 2001

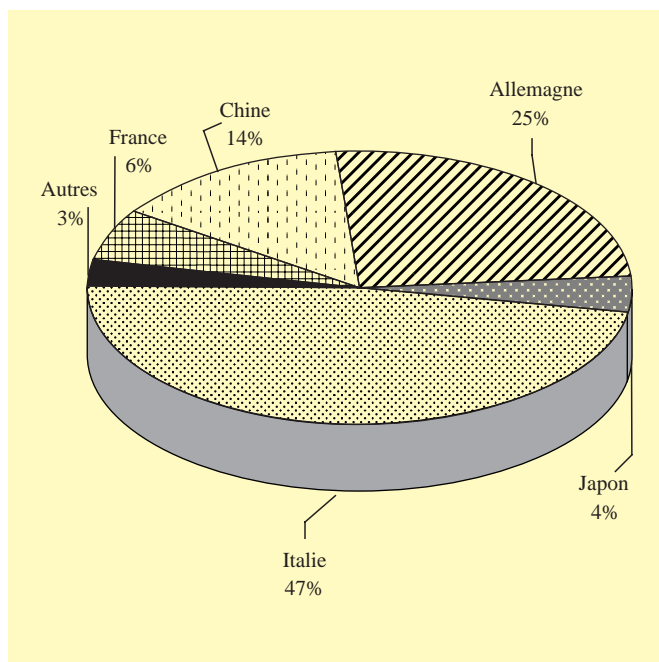
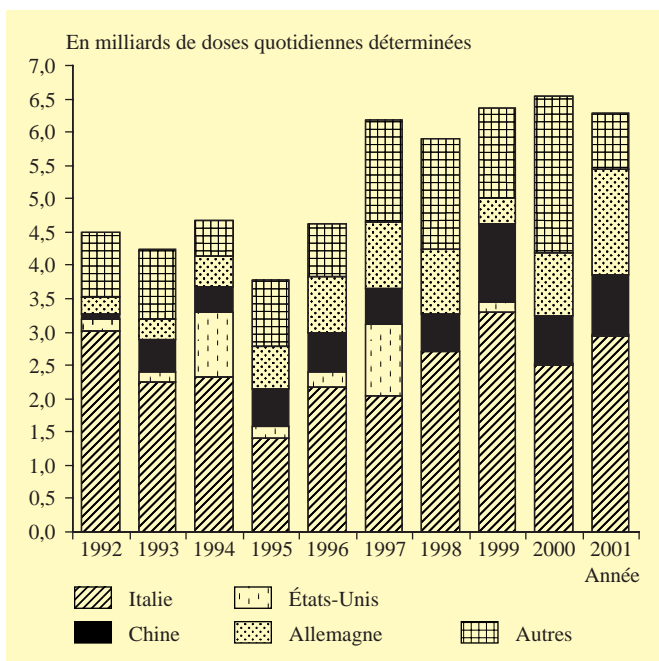


Figure 25. Sédatifs-hypnotiques de type benzodiazépine: fabrication déclarée de quelques pays, 1992-2001



progressivement de 664 kg en 1997 à plus de 1,7 tonne en 2001. Ces dernières années, les principaux pays importateurs de lormétazépan (destiné essentiellement à être réexporté) ont été l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande et l'Italie.

116. Après avoir fortement fluctué au début des années 90, la fabrication de nitrazépan est passée progressivement de 2,7 tonnes en 1995 à 9,4 tonnes en 1999. La tendance s'est ensuite inversée et la production mondiale a chuté brutalement (de 30 %) pour s'établir à 6,5 tonnes en moyenne en 2000-2001. Cette instabilité est imputable aux

fluctuations observées dans les principaux pays fabricants, à savoir l'Italie, l'Inde et la Suisse. En 2001, l'Italie a fabriqué 6,2 tonnes de nitrazépan (soit 53 % de plus qu'en 2000). L'Inde, qui avait déclaré une fabrication de 1,7 tonne en 2000, n'a pas communiqué de statistiques pour 2001. La Suisse a déclaré avoir fabriqué 1,5 tonne en 1999, mais n'a pas déclaré de fabrication depuis. Les seuls autres fabricants de nitrazépan au cours de la période 1997-2001 ont été la Chine (avec 591 kg en moyenne par an) et la Fédération de Russie (avec 68 kg en 1997).

117. Les échanges internationaux annuels de nitrazépan ont atteint en moyenne plus de 6 tonnes au cours de la période 1997-2001. En 2001, l'Italie (avec 3,6 tonnes) et la Suisse (avec 1,6 tonne) en ont été de loin les plus gros exportateurs, assurant ensemble 81 % du total des exportations. Depuis 1997, 61 pays ont déclaré au moins une fois des importations de nitrazépan supérieures à 1 kg. Le Japon a été le principal importateur de cette substance, avec une moyenne de 1,5 tonne pour la période 1997-2001. En 2001, 72 % des 5,6 tonnes de nitrazépan importées l'ont été par le Japon (1,2 tonne), l'Espagne (plus de 1 tonne), l'Allemagne (530 kg), le Royaume-Uni (480 kg), la Hongrie (320 kg), les Pays-Bas (252 kg) et la Suisse (214 kg). De 2000 à 2001, les importations de nitrazépan ont été multipliées par cinq en Espagne et divisées par cinq en Suisse.

118. Au cours de la période 1992-2001, la fabrication déclarée de témazépan a oscillé entre 13,4 tonnes (en 1997) et 23 tonnes (en 1992). En 2001, elle est tombée à 11,3 tonnes, soit plus de 37 % de moins que la moyenne annuelle sur quatre ans au cours de la période 1997-2000 (17,9 tonnes). L'Italie (10,5 tonnes en 2001) a été le principal fabricant pendant toute cette période, avec en moyenne plus de 90 % de la fabrication totale. Les États-Unis ont fabriqué près de 3 tonnes de témazépan en 1999, et la Pologne a été le seul autre fabricant au cours de cette période, avec plus de 700 kg en moyenne par an.

119. De 1997 à 2001, le commerce international de témazépam a représenté environ 20 tonnes par an. L'Italie a été de loin le principal exportateur de cette substance, assurant en moyenne plus de 70 % des exportations totales. En 2001, l'Italie (13,7 tonnes), l'Irlande (1,3 tonne), l'Allemagne (800 kg) et la Finlande (767 kg) ont été ensemble à l'origine de 93 % des exportations mondiales. Depuis 1997, 41 pays ont déclaré en avoir importé au moins une fois. Les États-Unis (4,8 tonnes), l'Irlande (1,8 tonne), le Royaume-Uni (1,7 tonne), l'Allemagne (1,7 tonne), l'Australie (1,4 tonne), le Canada (1,3 tonne), les Pays-Bas (950 kg) et la Finlande (812 kg) ont été les principaux importateurs en 2001. Si l'Allemagne, la Finlande et l'Irlande ont réexporté la majeure partie de leurs importations ces dernières années, les États-Unis et le Royaume-Uni ont utilisé cette substance pour la consommation interne. En 1995, les mesures de contrôle applicables au témazépam ont été renforcées au Royaume-Uni pour lutter contre les détournements croissants vers le marché illicite⁸. En conséquence, les importations du Royaume-Uni ont considérablement diminué, revenant d'un niveau record de 6,3 tonnes en 1994 à 1,3 tonne en 1996. Elles ont ensuite fluctué pour atteindre un nouveau pic à 7,3 tonnes en 1998, et elles ont progressivement diminué depuis lors.

120. En 1995, le brotizolam, hypnotique puissant dont la dose quotidienne déterminée (0,25 mg) est la même que pour le triazolam, a été inscrit au Tableau IV de la Convention de 1971. La fabrication de cette substance a été signalée pour la première fois en 1997. En 2001, elle a atteint 209 kg au niveau mondial alors que seuls trois pays en ont fabriqué: l'Allemagne (149 kg), l'Italie (52 kg) et le Japon (8 kg). Pendant la période 1997-2001, 15 pays ont participé au commerce international de cette substance et le volume des importations a représenté en moyenne 174 kg par an. Les principaux exportateurs ont été l'Allemagne et l'Italie, et les importations les plus importantes ont été signalées par le Japon, le Mexique et la République de Corée. Selon les niveaux de consommation calculée, le Japon (404 millions de doses quotidiennes déterminées), l'Italie (156 millions de doses) et le Mexique (148 millions de doses) ont assuré ensemble 89 % de la consommation totale de cette substance en 2001.

121. En 2001, la fabrication totale d'estazolam a progressé de 40 % par rapport à la moyenne annuelle de la période 1997-2000. Cette progression a eu pour cause l'augmentation des quantités fabriquées par la Chine, principal fabricant de la substance, qui y est intégralement destinée à la consommation intérieure. En 2001, la Chine a assuré 80 % de la fabrication mondiale d'estazolam (2,6 tonnes). Les seuls autres pays qui en ont fabriqué cette année-là sont le Japon (389 kg) et la Pologne (175 kg). Ces dernières années, les principaux exportateurs ont été le Japon, l'Italie et les Pays-Bas. Sur les 11 pays important cette substance, les États-Unis, la France, l'Italie et le Portugal ont été à l'origine de 67 % du total des importations en 2001. Le Japon a complété sa fabrication par des importations, dont environ 47 % ont été réexportés. En Italie, la totalité des importations d'estazolam a été réexportée en 2001.

⁸Voir *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.96.XI.1), par. 113.

122. Le triazolam est un hypnotique puissant, et c'est, avec le brotizolam, la substance psychotrope dont la dose quotidienne déterminée est la plus faible (0,25 mg). La fabrication totale déclarée de triazolam a atteint un niveau record de 539 kg (2,2 milliards de doses quotidiennes déterminées) en 1988. Les débats qui ont eu lieu au début des années 90 sur l'usage médical du triazolam ont eu d'importantes répercussions sur le marché de cette substance, dont la fabrication a considérablement diminué (de 90 %), pour tomber à 55 kg en 1992. Elle est remontée à 351 kg en 1997, avant de reculer de nouveau fortement l'année suivante à 87 kg. Depuis lors, elle a régulièrement augmenté pour s'établir à 123 kg en 2001. Ces fluctuations, au début et vers le milieu des années 90, ont été en grande partie le reflet des fluctuations du niveau de fabrication aux États-Unis, pays qui était le principal fabricant et demeure le plus gros exportateur de triazolam.

123. Les États-Unis ont fabriqué 271 kg de triazolam en 1997, mais n'ont pas déclaré de fabrication depuis. En 2001, seuls la France (74 kg), la Chine (36 kg) et le Japon (13 kg) ont déclaré avoir fabriqué cette substance. La France a doublé sa production par rapport à la moyenne annuelle de 37 kg enregistrée au cours de la période 1997-2000. L'Italie, qui avait déclaré la fabrication de 53 kg de triazolam en 2000, n'en a pas déclaré depuis lors. En 2001, les États-Unis ont continué d'exporter leurs stocks de triazolam (62 kg, contre 90 kg en 1999 et en 2000). Les autres principaux exportateurs ont été la France et la Belgique; les importations du Japon (95 kg), de la Belgique (47 kg, intégralement pour la réexportation) et de l'Italie (21 kg) ont représenté 80 % des importations totales. La consommation mondiale calculée de triazolam a baissé de 50 %, passant d'une moyenne de 1,4 tonne au cours de la période 1998-2000 à 700 kg en 2001. Cette même année, la Chine, l'Italie et le Japon sont demeurés les principaux pays consommateurs de cette substance.

124. En 2001, la fabrication totale déclarée de midazolam est tombée à 2,4 tonnes, soit moins d'un quart du niveau record de 10 tonnes atteint en 1999. Cette chute considérable a eu pour cause principale le recul brutal de la fabrication en Chine, où elle est passée de 6,9 tonnes en 1999 à une moyenne de 12 kg en 2000-2001. En Israël, la fabrication a diminué de 90 %, pour s'établir à 131 kg en 2001 (contre 1,3 tonne en 2000). La Suisse a maintenu une fabrication relativement stable au cours de la période 1999-2001. En 2001, celle-ci a été de 2,1 tonnes, soit 86 % du total mondial. Les échanges internationaux de midazolam ont continué d'augmenter en 2001 et ont représenté 3,5 tonnes en moyenne par an au cours de la période 1997-2001. Ces dernières années, les plus gros exportateurs de cette substance ont été la Chine, Israël, les Pays-Bas et la Suisse. En 2001, la Suisse a représenté 64 % de toutes les exportations de midazolam (4,1 tonnes). Les importations combinées du Brésil (705 kg), des États-Unis (283 kg), de l'Allemagne (240 kg), des Pays-Bas (220 kg), de la Hongrie (211 kg) et de la France (180 kg) n'ont représenté que 48 % des importations totales. La France et les Pays-Bas ont réexporté une part importante de leurs importations. Le Brésil, la Chine et les États-Unis ont été les principaux pays où cette substance a été utilisée ces dernières années.

125. Après avoir fluctué entre 6 et 11 tonnes au cours de la période 1997-2000, la fabrication totale déclarée de flurazépam est tombée à 4,4 tonnes en 2001. Cette forte

baisse a été due à l'arrêt de la fabrication de cette substance au Brésil et en Suisse et à la réduction de sa fabrication en Italie. Le Brésil a déclaré avoir fabriqué 6,5 tonnes de flurazépam en 1997 et 3,1 tonnes en 1998, et la Suisse en a fabriqué 3,7 tonnes en 1999. Depuis lors, ces deux pays n'ont déclaré aucune fabrication de flurazépam. La production italienne en 2000 (6 tonnes) et en 2001 (4,3 tonnes) a représenté, chacune de ces années, plus de 99 % de la fabrication totale. Le seul autre fabricant de flurazépam en 2001 a été la Chine (40 kg). L'Espagne, les États-Unis, l'Italie et la Suisse ont été les principaux importateurs de flurazépam au cours de la période 1997-2001, représentant ensemble en moyenne 69 % du total des importations. En Espagne, en Italie et en Suisse, la totalité du flurazépam importé a été réexportée. Aux États-Unis, les importations ont été destinées à la consommation intérieure. D'après les calculs, le Brésil, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni ont été les principaux pays à utiliser du flurazépam en 2001.

126. La fabrication totale déclarée de l'oprazolam est tombée de 128 kg en 2000 à 90 kg en 2001. La France a été le seul fabricant et le principal exportateur de cette substance en 2001, les quantités produites étant de 12 % inférieures à celles de l'année précédente. Le Royaume-Uni (25 kg en 2000) a été le seul autre fabricant ces dernières années. En 2001, les principaux importateurs de l'oprazolam ont été le Royaume-Uni (20 kg, dont 8 ont été réexportés), l'Espagne (15 kg), le Portugal (12 kg) et la Belgique (8 kg), qui ont été ensemble à l'origine de 82 % du total des importations.

Antiépileptiques de type benzodiazépine

Clonazépam

127. Le clonazépam est la seule benzodiazépine qui soit généralement utilisée comme antiépileptique. La fabrication totale déclarée de cette substance a fluctué autour d'une moyenne annuelle de 3,7 tonnes pendant la période 1997-2001. La quantité fabriquée en 2001 (2,8 tonnes ou 348 millions de doses quotidiennes déterminées) est inférieure de 28 % à celle de l'année précédente et ne représente que la moitié du volume de 1998. Ces fluctuations ont reflété les variations de la production annuelle des principaux pays fabricants (et exportateurs), à savoir l'Italie et la Suisse, qui ont produit 1,3 et 1,1 tonne de clonazépam respectivement, soit 86 % de la production totale en 2001. L'Inde, qui en avait fabriqué 464 kg en 2000, n'a pas communiqué de chiffres pour 2001. Les seuls autres fabricants de cette substance au cours de la période 1997-2001 ont été le Brésil, la Chine, Israël et la Pologne. Les États-Unis, qui ont été un fabricant important de clonazépam, n'ont pas déclaré de fabrication depuis 1995. Les échanges mondiaux de clonazépam sont passés progressivement de 1,5 tonne en 1997 à environ 4 tonnes en 2001. Depuis 1997, 86 pays ont déclaré des importations de clonazépam au moins une fois. Les États-Unis (630 kg), le Mexique (440 kg), la Suisse (375 kg), Israël (351 kg), le Brésil (284 kg), la France (273 kg), l'Argentine (267 kg), l'Italie (251 kg), le Canada (162 kg) et le Japon (115 kg) en ont importé plus de 100 kg en 2001, leurs importations combinées représentant 81 % du total. Les importations de l'Argentine, des États-Unis et de la France ont été principalement destinées à la consommation intérieure.

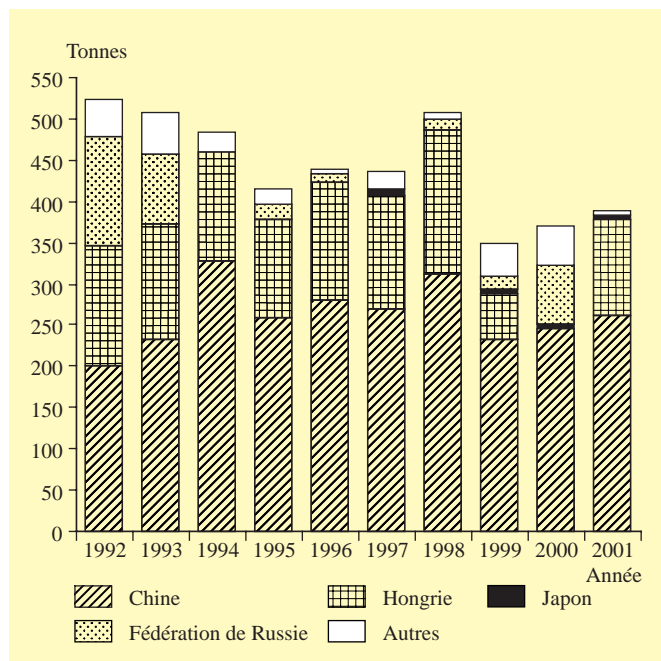
Sédatifs-hypnotiques et antiépileptiques de type barbiturique

128. Sept barbituriques sont inscrits au Tableau IV: l'allobarbital, le barbital, le butobarbital, le méthylphénobarbital, le phénobarbital, le secbutabarbital et le vinylbital. La fabrication totale déclarée de ces barbituriques, exprimée en doses quotidiennes déterminées, a progressivement augmenté pour atteindre 5,4 milliards de doses en 1998; une tendance à la baisse a été enregistrée au cours des deux années suivantes, et la fabrication totale déclarée a chuté à 3,8 milliards de doses en 1999 et à 3,1 milliards de doses en 2000. En 2001, elle a de nouveau augmenté pour s'établir autour de 4,1 milliards de doses. Pendant la période 1997-2001, la fabrication de phénobarbital a représenté en moyenne plus de 90 % de la fabrication totale de barbituriques inscrits au Tableau IV (exprimée en doses quotidiennes déterminées), avec une moyenne de 94 % en 2001. Venait ensuite le barbital, avec 6 % de la production totale, suivi par le méthylphénobarbital et l'allobarbital. Aucune fabrication de vinylbital n'a été signalée depuis 1996, et aucune de butobarbital depuis 1999.

129. Le phénobarbital est utilisé comme hypnotique et comme antiépileptique. La fabrication totale annuelle déclarée de cette substance s'est élevée à 438 tonnes en moyenne pendant la période 1996-1997. Elle a culminé à 508 tonnes en 1998 et est tombée à 388 tonnes en 2001. La production des deux principaux fabricants, la Chine et la Hongrie, a représenté en moyenne 95 % de la production mondiale pendant la période 1996-1998 (voir fig. 27). Les quantités fabriquées par la Chine pendant la période 1997-2001 ont atteint quelque 269 tonnes par an, avec un minimum de 234 tonnes en 1999 et un maximum de 312 tonnes en 1998. En 2001, la Chine a déclaré avoir fabriqué 261 tonnes de phénobarbital, soit 67 % de la production totale de cette substance. La Hongrie est l'autre principal fabricant et a déclaré 116,5 tonnes en 2001, principalement pour la réexportation. Les autres pays ayant fabriqué cette substance depuis 1997 sont l'Inde, la Fédération de Russie, le Japon et la Suisse. L'Inde en a fabriqué 33 tonnes en moyenne en 1999 et 2000. En Fédération de Russie, la fabrication a augmenté régulièrement, passant de près de 10 tonnes en 1996 à 17 tonnes en 1999, puis a fait un bond à plus de 69 tonnes en 2000; l'Organe n'a pas encore reçu de chiffres pour 2001. En Suisse, la fabrication de phénobarbital a été de 7,2 tonnes en moyenne pendant la période 1997-2000; aucune fabrication n'a été déclarée en 2001. Au Japon, la fabrication est tombée de 6 tonnes en 1997 à 5 tonnes en 1999, puis est revenue à 6 tonnes en 2001. Les États-Unis ont ramené leur production de phénobarbital de 16 tonnes en 1997 à 2 tonnes en 1998, n'ont pas déclaré de fabrication en 1999, puis ont fabriqué 6,5 tonnes en 2000 et 537 kg seulement en 2001. L'Allemagne a également déclaré la fabrication de phénobarbital (431 kg en 2000 et 3,1 tonnes en 2001) et le Brésil, l'Iraq, l'Italie et le Kazakhstan ont déclaré en 2001 des quantités allant de 60 à 570 kg.

130. Les exportations de phénobarbital de la Hongrie, principal exportateur de cette substance depuis les années 70, ont été relativement stables, à 119 tonnes en moyenne par an au cours de la période 1996-2001, sauf en 1997, année où elles ont atteint 143 tonnes. Les exportations de phénobarbital de la Chine ont augmenté régulièrement, passant de 25 tonnes en 1990 à 185 tonnes en 1994,

Figure 27. Phénobarbital: fabrication totale déclarée, 1992-2001



puis sont tombées brutalement à 79 tonnes seulement en 1995. La Chine a déclaré avoir exporté en moyenne 129 tonnes de phénobarbital par an entre 1996 et 1998; ses exportations sont ensuite tombées à 76 tonnes en 1999 avant de remonter à 121 tonnes en 2001. Au cours de la période 1997-2001, 51 pays ont déclaré des exportations de phénobarbital. Le total des exportations a oscillé entre 397 tonnes (en 1997) et 264 tonnes (en 1999). La majeure partie du phénobarbital exporté (jusqu'à 70 %) venait de Chine et de Hongrie. En 2001, les autres gros exportateurs ont été la Suisse (34 tonnes), le Danemark (20 tonnes), l'Allemagne (19 tonnes), les Pays-Bas (près de 9 tonnes) et le Royaume-Uni (8 tonnes).

131. Le phénobarbital continue d'être l'une des substances psychotropes les plus largement importées. De 1997 à 2001, 168 pays et territoires ont déclaré en avoir importé au moins une fois. En 2001, les principaux importateurs ont été le Brésil (40 tonnes), la Suisse (39 tonnes, principalement pour la réexportation), l'Allemagne (21 tonnes, principalement pour la réexportation) et l'Ukraine (18 tonnes). Ces dernières années, le Danemark, les États-Unis, la Fédération de Russie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont également déclaré des importations de quantités relativement importantes de phénobarbital. Toutefois, en 2001, le total des importations s'est élevé à 287 tonnes, soit environ 200 tonnes de moins qu'en 2000, ce qui est probablement imputable à la forte diminution des importations de l'Ukraine (tombées de 211 tonnes en 2000 à 18 tonnes en 2001).

132. Le barbital est utilisé non seulement en médecine en tant que sédatif-hypnotique, mais aussi dans l'industrie pour la fabrication de substances ou produits non psychotropes. La fabrication totale déclarée de barbital a nettement baissé entre 1992 et 1995, passant de près de 259 tonnes à 84 tonnes. Ensuite, malgré une légère augmentation en 1998, elle est tombée progressivement à 86 tonnes en 2001. La Chine demeure le principal fabricant de cette substance, bien que sa production ait

continué de baisser et soit tombée de 140 tonnes en 1998 à 80 tonnes en 2001. Le Japon a été l'autre fabricant principal de barbital, avec un chiffre déclaré de 2,6 tonnes en 2001, et environ 2 tonnes en moyenne au cours de la période 1997-2001. Les autres fabricants ont été le Danemark (2,8 tonnes en 2001), les États-Unis (1 tonne en 2001) et le Royaume-Uni (51 kg en 2000).

133. En 2001, cinq pays ont déclaré avoir exporté plus de 200 kg de barbital, les exportations les plus importantes ayant été effectuées par la Chine et l'Allemagne. Les quantités totales exportées ont progressivement diminué, passant de 78 tonnes en 1997 à 26 tonnes en 2001. Entre ces deux dates, les exportations de la Chine sont tombées de 42 tonnes à 15,5 tonnes et celles de l'Allemagne de 33 tonnes à 9 tonnes.

134. Cinquante et un pays ont importé du barbital au moins une fois entre 1997 et 2001. L'Allemagne, principal importateur, a peu à peu réduit ses importations, qui sont passées de plus de 33 tonnes en 1997 à 10 tonnes en 2001, la quasi-totalité étant réexportée. Les importations du Japon ont également diminué, passant de 8 tonnes en 1997 à 5 tonnes en 2001. La consommation totale déclarée de barbital est tombée de 144 tonnes en 1998 à 80 tonnes en 2001.

135. Près de 8 tonnes de méthylphénobarbital ont été fabriquées en Allemagne en 1990. Depuis, la Suisse a été le seul pays à fabriquer cette substance; sa production a fluctué tout en suivant une tendance à la baisse, et elle est tombée de 9,5 tonnes en 1997 à 2,6 tonnes en 2001. Cette année-là, les États-Unis ont déclaré avoir fabriqué 800 kg de cette substance.

136. Au cours de la période 1997-2001, la Suisse a été de loin le premier des huit pays exportant du méthylphénobarbital, puisqu'elle a assuré environ 96 % du total des exportations. Ses exportations sont tombées de 7,3 tonnes en 1997 à 3,2 tonnes par an entre 1998 et 2001. Vingt et un pays ont importé au moins une fois de cette substance au cours de cette même période. En 2000 et en 2001, les plus gros importateurs ont été la Croatie (1,2 tonne en moyenne), l'Italie (400 kg en moyenne), le Royaume-Uni (299 kg, en 2000 seulement), l'Argentine (212 kg en moyenne), l'Australie (253 kg en 2000) et la Slovénie (103 kg en moyenne). La Croatie, l'Italie et la Slovénie ont été les principaux importateurs de méthylphénobarbital depuis 1997, la Croatie étant à l'origine de plus de la moitié des importations totales.

137. La Pologne a déclaré avoir fabriqué de l'allobarbital pour la dernière fois en 1995 (228 kg) et le Danemark a cessé d'en fabriquer après 1994 (11 kg). L'Allemagne est le seul pays à avoir déclaré la fabrication d'allobarbital ces dernières années: 393 kg en 1998, année où elle a déclaré pour la première fois en avoir fabriqué, 2,4 tonnes en 1999, près de 4 tonnes en 2000 et 2,7 tonnes en 2001. Les exportations totales se sont élevées en moyenne à 4,5 tonnes par an pendant la période 1999-2001, l'Allemagne étant invariablement le plus gros exportateur; en 2001, elle a fourni environ 1,6 tonne sur des exportations totales de 2,4 tonnes. Les autres exportateurs d'allobarbital en 2001 ont été la Suisse (350 kg) et le Danemark (225 kg). Dix-neuf pays ont importé de l'allobarbital au moins une fois au cours de la période

1997-2001. En 2001, les principaux importateurs ont été la Pologne (1,3 tonne), la Turquie (400 kg), la Jordanie (350 kg) et la Suisse (350 kg, entièrement destinés à la réexportation). La consommation mondiale d'allobarbital est tombée de 3,2 tonnes en 2000 à 1,9 tonne en 2001.

138. Depuis 1991, seule l'Allemagne a déclaré avoir fabriqué du secbutobarbital: 67 kg en 1997, 749 kg en 1999, rien en 2000 et 22 kg seulement en 2001. L'Allemagne, les États-Unis, le Liban et la Suisse ont été les seuls pays à déclarer avoir fait commerce de cette substance ces dernières années; toutefois, les importations ont fortement chuté, passant de 828 kg en 2000 à 50 kg en 2001. L'Allemagne et la Suisse ont été les seuls pays à déclarer des exportations de secbutobarbital au cours de la période 1997-2001.

139. Deux pays seulement ont déclaré avoir fabriqué du butobarbital ces dernières années: le Danemark, qui en a fabriqué 1 kg en 1996 et environ 1,3 tonne en 1998; et l'Allemagne, qui en a fabriqué 596 kg en 1996 et 304 kg en 1997, mais n'a signalé aucune fabrication en 1999, en 2000 ni en 2001. La France a été le principal importateur de cette substance, avec 190 kg en moyenne par an depuis 1997; elle était suivie par la Thaïlande, le Royaume-Uni, la Fédération de Russie et la République tchèque. L'Allemagne a déclaré n'avoir importé de butobarbital qu'en 1998 (1,6 tonne) et la Hongrie a signalé en avoir importé 1,5 tonne en 1997 et 1,2 tonne en 1998. Les exportations de butobarbital sont tombées de 3,6 tonnes en 1997 à 189 kg en 2001, probablement en raison de la chute des exportations de la Hongrie, lesquelles sont tombées de près de 2 tonnes en 1997 à 4 kg seulement en 2001 (pour une moyenne de 350 kg au cours de la période 1998-2000).

Autres sédatifs-hypnotiques

140. Trois substances du groupe des sédatifs-hypnotiques inscrits au Tableau IV, l'ethchlorvynol, l'éthinamate et le méthyprylone, ne sont ni des barbituriques ni des benzodiazépines. Toutes trois sont inscrites au Tableau IV depuis l'adoption de la Convention de 1971. En 2001, deux nouvelles substances ont été incluses dans ce groupe: l'acide *gamma*-hydroxybutyrique (GHB) et le zolpidem. Des observations concernant les statistiques relatives à ces deux substances seront présentées ultérieurement.

141. Les États-Unis ont été le seul pays à déclarer sporadiquement la fabrication et l'exportation d'ethchlorvynol; ils en ont fabriqué 857 kg en 1991, 9 tonnes au total entre 1994 et 1996, et 1,3 tonne en 1999. Les quantités produites ont essentiellement été destinées à la consommation intérieure. La consommation mondiale calculée d'ethchlorvynol (seuls les États-Unis ont signalé la consommation de cette substance), après avoir atteint un maximum de 2,2 millions de doses en 1998, a rapidement diminué. La fabrication d'éthinamate a été déclarée pour la dernière fois par l'Allemagne en 1988 (500 kg), et celle de méthyprylone par les États-Unis en 1990 (2,1 tonnes). Aucun commerce international d'éthinamate ni de méthyprylone n'a été signalé depuis 1991.

Analgésiques

Léfétamine

142. La léfétamine est le seul analgésique inscrit au Tableau IV. Ni fabrication ni commerce de cette substance n'ont été déclarés depuis 1996.